

Héricourt

notre ville

www.hericourt.com

Juillet août septembre 2013

**CHŒUR
CHOREIA**



**BUDGET ET SUBVENTIONS
TRAVAUX
HOPITAL NORD FRANCHE-COMTÉ**

**LOISIRS SPORT CULTURE
CENTRE SIGNORET
TERRASSES DE L'ÉTÉ**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
URBANISME**

Programme **Travaux Voirie 2013**

Le montant des travaux de voirie pour l'année 2013 sera de l'ordre de 560 000 €.
Nous vous présentons ici le tableau détaillé :

Rue Arthur Rimbaud	Réfection en enduit	5 000 €
Rue Victor Hugo	Enduit sur chaussée 600 m ²	7 000 €
Rue Paul Verlaine	Enduit sur chaussée 350 m ²	5 500 €
Rue Guillaume Apollinaire	Enduit sur chaussée 400 m ²	5 500 €
Rue de Vignes	Réfection ECF* rue Curie au pont	25 000 €
Rue Jean Sainty	ECF	24 000 €
Rue Descartes	Aire de retournement	3 500 €
Rue Pierre et Marie Curie	Trottoir (tronçons à définir)	10 000 €
Cimetière entrée côté rue Carmien	Enduit le long du mur	5 000 €
Ecole Poirey	Réfection de la cour	25 000 €
Rue Paul Vinot	Réfection bord de chaussée devant CS	18 500 €
Place Elsa Triolet	Réfection de la place	30 000 €
Rue de l'Ecole	Réfection CC1 + voirie	7 000 €
Parking La Poste	Réfection partielle en enrobé	10 000 €
Avenue Jean Jaurès	Trottoir (tronçons à définir)	5 500 €
Rue du Chanois	Enduit sur chaussée 2 300 m ²	23 000 €
Impasse des Peupliers à Bussurel	ECF et trottoir côté gauche	20 000 €
Rue Mandela	Réfection ECF sur voirie	20 000 €
Parking arrière CDCE	Nettoyage bord de Lizaine	5 000 €
Rue des Prés - Parking	stabiliséRéfection enduit	5 000 €
Faubourg de Montbéliard	Création de 2 passages surélevés	7 000 €
Musée Minal	Aménagement des abords : musée et monument aux morts	80 000 €
Parking terrain de Foot Bussurel	Réfection du terrain + arrière	10 000 €
Diverses rues	Grosses réparations PATA	40 000 €
Rue des Egalités	Réfection accotement	40 000 €

Note : * = Enrobé Coulé à Froid.

La place Triolet est sérieusement détériorée et la sécurité du cheminement des piétons n'est plus assurée. Elle sera refaite dans son intégralité. Le commencement de ce chantier est prévu cet été. Par ailleurs, l'éclairage public de ce secteur sera revu et ce jusqu'à la Halle Marcel Cerdan où 16 lampadaires seront remplacés.

La requalification de la rue de Verlans à Byans commencera au mois de juillet. Pour rappel, cette voie est du ressort du Département de Haute-Saône et le Conseil général sera le maître d'œuvre de cette opération. Toutefois, la Ville d'Héricourt conservera la maîtrise d'ouvrage en ce qui concerne les caniveaux, les bordures de trottoirs et les ralentisseurs.

La rue du 47^{ème} RA est le principal axe de desserte du Quartier Maunoury. Les dix années de travaux ininterrompus qui ont été conduits sur le site ont sérieusement endommagé cette voie. Un réaménagement de cet axe de circulation sera mené au mois de juillet.

Le cabinet BEREST de Colmar a été retenu pour élaborer ce projet de réaménagement. Le réseau d'assainissement pluvial fera l'objet d'une attention particulière et le projet comportera un volet paysager.



TRAVAUX PARKING TRIOLET 1



TRAVAUX BYANS 3

Square Minal

Le parking du square Minal a été refait ce printemps. Le revêtement du parking a été remplacé ; pour faciliter l'accès et le stationnement deux arbres ont été abattus.

Une rampe d'accès a été aménagée afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au Musée et profiter comme les valides de toutes les manifestations qui y sont organisées. Par ailleurs une place de stationnement pour personne handicapée a été créée à proximité immédiate.

Le muret qui donne sur la voie a été renforcé et l'éclairage public revu.



>> Editorial <<

Marisol TOURAINE, Ministre de la Santé a posé, à TREVENANS, la première pierre du futur « Hôpital du Nord Franche-Comté ».

Ce nouvel établissement hospitalier médian est situé à moins de 15 minutes d'HERICOURT. Tout a été mis en œuvre pour donner aux futures équipes médicales la capacité de répondre aux besoins et aux attentes des habitants de l' Aire Urbaine (urgences, chirurgie...).

Cet investissement conséquent de 350 millions d'euros, démontre s'il en est besoin, toute la résolution du Gouvernement de respecter ses engagements et d'apporter toutes les conditions et les garanties pour une santé publique de grande qualité.

Le Budget Communal de l'année 2013 a été voté. Ce budget responsable, dynamique et juste a été élaboré en tenant rigoureusement compte du contexte économique difficile que nous connaissons.

Au regard des difficultés rencontrées par les ménages héricourtois, il a été décidé de ne pas augmenter pour la quatrième année la taxe d'habitation et de diminuer le taux du foncier bâti.

Ces décisions marquent notre volonté d'aider les Héricourtois à mieux supporter les efforts financiers qui leurs sont demandés.

Le dynamisme et l'innovation sont autant de clés pour assurer le développement et plus encore l'attractivité de notre Cité.

C'est pourquoi des investissements d'importance seront réalisés au cours de cette année.

Ces projets visent à améliorer, les espaces publics, la voirie communale, à doter nos écoles de moyens numériques pour un enseignement moderne et à développer les équipements sportifs et de loisirs.

Les associations participent « au bien vivre ensemble ». Elles sont l'âme de notre ville. Il est donc juste de les soutenir en augmentant leur subvention.

Héricourt est une ville qui bouge et cela se voit. Elle fait partie des villes où oser rime avec avancer et développer.

L'été signe le retour des animations : Fête de la Musique, du 14 juillet, Terrasses de l'été, loisirs au Centre Signoret, Forum des Associations, journées du Patrimoine.



Le Vendredi 13 Septembre, j'inaugurerai les nouveaux locaux dédiés aux arts martiaux en présence de Jean-Luc ROUGÉ, Champion du Monde, Président de la Fédération Française de Judo.

Dans l'attente du retour du soleil et de ses bienfaits, je vous souhaite d'agréables vacances.

Très Fidèlement
Jean-Michel Villaumé,
Député-maire

>> Sommaire <<

Travaux :	2
Programme Travaux Voirie 2013	
Square Minal	
Le nouveau Dojo	
Nouveaux Courts de Tennis Extérieurs	
Création d'une aire de lancement au Mougnot	
Budget	5
Habitat urbanisme	8
Plaisancia, constructeur de l'avenir	
Inauguration des résidences Jacques Demy	
Lotissement de la Craie	
Baptême de l'espace public Ecole de Musique	
Enseignement :	9
Chorale du collège	
Echanges scolaires	
Inscription rentrée des classes	
Fête de la Fraternité	10
Santé social	11
Emplois Avenir	
Remise à niveau Code et Conduite	
Ateliers Séniors, Saveurs, Souvenirs	
Programme National Nutrition Santé	
Expression politique	12
Culture Loisirs	13
Musique en Héricourt	
Héricourt fête le timbre : 12 et 13 octobre 2013	
Assemblée générale de Musique en Pays d'Héricourt	

Ecole de musique	14
Chorea : « Dancing Palace »	
Inscription Ecole de Musique	
Concert de Printemps	
Centre Signoret	14
AJC « Transfo'art et social »	
Vacances de Pâques	
Fest'images	
Journée « portes ouvertes. »	
ADM SQUAD	
Vacances d'Eté au Centre de Loisirs	
Vie économique/CCPH	17
Visite du Sous-préfet à la CCPH	
Transporteur Bertrand aux Guinnottes	
Pyrenni, spécialiste de la robotique	
Environnement	18
Plantation et décoration	
Service à l'appel	
Aire urbaine	19
Hôpital du Nord Franche-Comté : pose de la première pierre	
Sport	19
SGH section Foot une saison prolifique !	
Enduro VTT	
Test Vitesse Maximale Aérobic	
Subventions aux associations sportives	
Remise de maillots pour le club de Roller	
Championnat de France de Cross	
Club de Badminton	

Commerce	22
En ville	22
Marche du sang	
Cérémonies patriotiques 2013	
18 ^{ème} Fête du Pain	
Assemblée générale de l'AFMV Bilan et Perspectives	
AFFOUAGE 2013 / 2014	
Trois VTT pour le Commissariat	
Dixième anniversaire de l'AFMV	
Etat civil	25
BUSSUREL	26
Impasse des Peupliers	
Brève City Stade	
Communauté de Communes	27
La Ludothèque	
Réforme des rythmes scolaires	

Arts martiaux : nouvelles salles

Les travaux de construction du nouveau dojo se poursuivent à bon rythme. Le gros œuvre est achevé et les travaux de l'aménagement des différents espaces intérieurs progressent de manière significative.

Pour rappel, le nouveau dojo est construit sur deux étages et est équipé de deux tatamis, l'un au rez-de-chaussée avec 140 m² de tapis, l'autre à l'étage avec 238 m² de tapis. Le bâtiment compte plusieurs vestiaires et sanitaires ainsi que des bureaux et un local qui abrite une infirmerie.

Dans le hall d'accès, commun au dojo et à la Halle Cerdan, se trouve un ascenseur qui donne la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'atteindre l'étage du dojo et la tribune de la Halle Marcel Cerdan.

Le nouveau dojo sera mis à disposition des usagers dès la prochaine rentrée scolaire. Les élèves des écoles primaires de la ville accéderont dans le cadre de leurs activités solaire à cette nouvelle infrastructure.

L'inauguration officielle de ce nouveau complexe sportif aura lieu le **vendredi 13 septembre 2013 à 17h** en présence de Jean-Luc Rougé Président de la Fédération Française de Judo.

PLAN DE FINANCEMENT :

- Montant de l'opération : 1 697 500 €
- Ville : 767 045 €
- CCPH : 226 955 €
- Etat CNDP : 220 000 €
- Conseil Général de Haute-Saône : 182 500 €
- Conseil Régional de Franche Comté : 155 000 €
- Réseau Transport Electrique : 144 000 €



Nouveaux Courts de Tennis Extérieurs



Les travaux de construction des nouveaux courts de tennis extérieurs ont commencé au mois de mai avec le terrassement. Ils se poursuivront au gré des conditions climatiques. La mise en service de ce nouvel équipement interviendra vraisemblablement cet été.

Situés à proximité du Centre Inter-communal André Girard et voisins immédiats des courts de tennis couverts, ces nouveaux équipements offriront davantage de possibilités pour s'entraîner.

Le coût de réalisation de cette nouvelle infrastructure est de 207 000 € HT.

PLAN DE FINANCEMENT :

- Autofinancement Ville de Héricourt : 137 195 €
- ETAT – DETR : 70 805 €
- SGH Tennis : 17 000 €
- Conseil Général de Haute-Saône : 12 000 €

Création d'une aire de lancement au Mougnot

Au Mougnot, le terrain de football était jusqu'alors souvent utilisés par les élèves du Lycée Aragon et du Collège Saint Joseph qui s'initiaient au lancer du javelot. Ce faisant la pelouse subissait de graves préjudices et les dégradations suffisamment importantes altéraient la pratique du football dans les meilleures conditions.

Fort de ce constat, la Commune a décidé de créer au Mougnot une aire de lancement. Celle-ci a été implantée à l'extrémité nord-ouest du terrain de football sur un espace de 4 000 m².

Cette surface a été recouverte d'une couche de vingt centimètres de terre végétale qui a été engazonnée. Une partie importante de cette terre végétale provient du chantier des nouveaux courts de tennis qui sont en cours de construction.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises Monnier et Eurovia pour un montant de 8 000 €.

La nouvelle aire de lancement du stade du Mougnot sera opérationnelle à la prochaine rentrée scolaire de septembre.



Budget

BUDGET 2013 : RESPONSABLE, DYNAMIQUE ET JUSTE

Le budget communal de l'année 2013 de la ville d'Héricourt est, compte tenu du contexte économique difficile, responsable, dynamique et juste.

RESPONSABLE, par la non augmentation du taux d'imposition de la taxe d'habitation pour la quatrième année consécutive et par la diminution de 2 % du taux communal du foncier bâti.

Urbanisme et Habitat :

L'attractivité d'Héricourt doit continuellement être entretenue et améliorée afin que son développement puisse se poursuivre au profit de tous. C'est pourquoi des efforts seront conduits en ce sens.

- Le programme de construction du lotissement de la Craie vise à accroître l'offre en matière d'habitat et de logements. La Commune d'Héricourt au côté de la SOCAD participe très activement à cet ambitieux programme d'aménagement à hauteur de 90 000 €.
- Des travaux d'extension du réseau Edf seront conduits pour un montant de 62 896 €. Ils permettront d'alimenter en électricité les nouvelles habitations du lotissement de la Craie ainsi que les seize logements du programme d'habitat de la rue Martin Luther King.
- 110 000 € sont prévus pour l'acquisition de nouvelles réserves foncières sur lesquelles reposera le développement futur de la Cité.
- Au Quartier Maunoury les travaux de construction qui concernent la Cavalerie, l'Ecole de Musique et la Maison des Associations sont terminés. Les derniers aménagements de ces nouveaux espaces publics sont en voie d'achèvement.
- Un parking attenant à l'Ecole de Musique et à la Maison des associations a été construit pour un montant de 243 000 €.
- 52 307 € ont été alloués afin de financer le raccordement du réseau de chauffage de la Chaufferie bois au nouveau bâtiment de Pôle Emploi ainsi que du futur foyer pour les seniors le « vill'âge bleu ».

DYNAMIQUE, par le niveau des investissements consacrés à l'entretien de la voirie, à l'amélioration du cadre de vie, à la modernisation des moyens d'enseignement et au développement des équipements sportifs communaux.

JUSTE, par le soutien indéfectible et indispensable au monde associatif qui en a tant besoin pour exister.



Voirie :

Le programme de réfection de la voirie communale est conséquent, 1 134 000 € seront dépensés à son entretien.

- Les travaux de réfection les plus conséquents en la matière concernent :
 - la rue de Verlans à Byans pour 203 000 €,
 - la rue du 47ème RA pour 240 000 €,
- 560 000 € seront dépensés dans un programme à bon de commande dont notamment :
 - la reprise complète du parking et du square aux abords du Musée Minal pour un montant de 80 000 €,
 - la Place Elsa Triolet pour 30 000 €,
 - l'enrobé du parking de la Poste pour 10 000 €,
 - la remise à neuf du parking arrière et le cheminement au CDCE pour 26 000 €,
 - le chemin d'accès au puisard à la Roseraie pour 31 000 €, ...

Eclairage Public, mobilier urbain, réseau incendie et signalisation routière :

- 101 950 € seront employés pour l'éclairage public dont notamment :
 - Poursuite du programme d'économies d'énergie avec le remplacement des cellules crépusculaires par des horloges astronomiques pour un montant 50 450 €,
 - Eclairage de Noël : 9500 € (Héricourt et Bussurel)
 - Consommables 4 000 €,
 - Rue Mendès France : 38 000 €, ...
- 38 000 € ont été inscrits au budget afin d'entretenir la signalisation routière et 5000 € dans le but de maintenir en excellent état le réseau incendie.
- 58 000 € seront dépensés dans l'achat de mobilier urbain dont notamment 20 000 € de matériel de vidéo surveillance à destination du parking du nouveau Dojo.



Budget

Bâtiments Scolaires et Communaux :

437 189 € seront dépensés à l'entretien des bâtiments scolaires et communaux.

Entre autres travaux d'importance, seront effectués :

- isolation acoustique des écoles maternelles : 62 500 €,
- réfection de la toiture du bâtiment principale du GS Poirey : 45 000 €,
- rénovation salle Wissang : 19 500 €,
- rénovation du chauffage de la Roseaie : 15 500 €,
- achèvement des travaux école de musique : 19 983 €,
- rénovation Maison de l'emploi : 22 106 €, ...
- cimetière : 25 000 € dont 10 000 € pour reconstruction mur ancien,...



Equipements Techniques :

52 800 € seront dépensés dans l'achat de matériels et d'équipements techniques dont :

- Motoculteur, débroussailleur, lame neige : 6 500 €,
- Broyeur végétaux : 15 000 €,
- Pièges à corbeaux : 3000 €,
- Renouvellement matériel : 5 500 €,
- Matériel Bâtiment : 4 000 €, ...



Santé et Affaires Sociales :

La Commune verse une subvention de 400 000 € au Centre Comunal d'Action Sociale pour équilibrer son budget de fonctionnement qui est de 610 410 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Achat repas service portage : 72 000 €,
- Activités festives, colis... : 40 000 €,
- Aides pour les démunis : 44 300 €,
- Bourse rentrée scolaire : 9 000 €, ...



Equipements Sportifs :

De nouveaux courts de tennis couverts sont en cours de réalisation, leur coût est de 239 677 €. 79 805 € de subventions ont été obtenus de l'Etat, du Conseil Général de Haute-Saône, de la CCPH et du club de tennis des Sports Généraux d'Héricourt afin de financer ce projet.

Le Dojo qui est en voie d'achèvement aura coûté 1 004 350 €. Le financement de cet ambitieux projet a été possible grâce aux 728 164 € de subventions obtenues auprès de l'Etat, la Région Franche-Comté, le département de Haute-Saône et la CCPH.

76 000 € ont été alloués pour la création d'une aire d'entraînement au lancer du javelot, au drainage et la mise aux normes du terrain de sport de Bussurel et à l'aménagement de jeux au Champ de foire et à Saint Valbert.



Environnement :

1 054 965 € sont consacrés en section de fonctionnement et permettent d'entretenir les espaces verts et d'embellir la Cité avec un fleurissement de grande qualité. Dans cette somme sont compris les frais de personnel qui sont de l'ordre de 793 875 €.

19 000 € seront investis dans le fleurissement et la plantation des espaces du rond-point Girard et du rond-point du Chemin Vert.

Au Centre Ville des arbres seront plantés pour un montant de 6 000 € en remplacement d'arbres malades.





Jeunesse et activités socioculturelles :

Les dépenses de fonctionnement de ce poste sont de l'ordre de 540 360 € et les recettes de fonctionnement égalent 240 650 €, ces recettes proviennent de l'Etat et du Conseil Général de Haute-Saône.

Ces dépenses de fonctionnement permettent les activités suivantes : clubs, Point Public, Activités Jeunesses Citoyennes, Accompagnement scolaire, Point Information Jeunesse, Centre de Loisirs sans hébergement, animation péri et extra scolaire pour les plus de douze ans.

Education :

Outre les dépenses réalisées pour entretenir les écoles maternelles et primaires, des crédits ont été votés pour l'acquisition de matériel et mobilier scolaire :

- informatique audiovisuel maternelles : 5 000 €,
- informatique audiovisuel écoles primaires : 64 000 €,
- Création 8ème classe Grandjean matériel divers : 12 000 €,...

32 074 € sont alloués pour le Programme de Réussite Educative en direction des enfants qui rencontrent de grandes difficultés scolaires.

Le budget communal octroie par ailleurs :

- 35 000 € à l'enseignement privé,
- 54 045 € à l'animation culturelle en direction des écoles,
- 167 080 € au transport scolaire,
- 34 000 € aux fournitures scolaires dont renouvellement manuels et dotations en dictionnaires,...



Culture :

Les dépenses de fonctionnement de l'Ecole de Musique de l'exercice 2013 seront de 729 854 €.

Les dépenses d'investissement seront de 10 000 € et seront principalement constituées par des achats d'instruments de musique.

11 800 € ont été alloués à l'organisation des Terrasses de l'été.

Comme chaque année la Commune apporte un soutien financier à ses partenaires :

- Ensemble Vocal A'CHOR : 311€,
- Alternadiff : 7 588 €,
- Festival Musique et Mémoire : 2 000 €,
- In Ouïe Cours : 7 650 €,
- Musique en Héricourt : 8 119 €.



Subventions aux Associations

■ SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS SPÉCIFIQUES :	2012	2013
Comité des Œuvres Sociales	47 108,00	23 568,00
(0,45 % de la masse salariale 2012 soit 3 192 913 €)		
Comité des Œuvres Sociales (Bons d'achat de Noël)		
	37 908,00	14 368,00
	9 200,00	9 200,00
	1 033,29	1 057,15
Association Petites Villes de France	943,29	957,15
Maires Ruraux de Haute-Saône (pour Bussurel)	90,00	100,00
Participations diverses	759,00	775,50
Elus communistes de Haute-Saône (ADECR)	184,00	188,00
Elus Socialistes et Républicains	414,00	423,00
Fédération Elus Locaux Altern Ecologistes	92,00	94,00
Elus de l'opposition	69,00	70,50
	3 000,00	3 060,00
Amicale Sapeurs Pompiers	3 000,00	3 060,00
	5 000,00	5 000,00
Voyages et sorties scolaires	5 000,00	5 000,00
	2 058,00	2 100,00
Jardins du Mont Vaudois	2 058,00	2 100,00
	10 250,00	10 455,00
M.A.S. Compensation loyer	5 000,00	5 100,00
ALTAU (méthadone)	3 750,00	3 825,00
ANPAA (Comité Départemental de Prévention de l'Alcoolisme)	1 500,00	1 530,00
Reversement subventions PRE	9 800,00	6 300,00
La Vaudoise Judo «100 ceintures noires pour l'emploi»	3 000,00	2 000,00
C/Communes Pays Héricourt «Animation périscolaires Chenevières»	6 800,00	4 300,00
	6 000,00	4 000,00
Espace Jeunes	6 000,00	4 000,00
TOTAL	85 008,29	56 315,65

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT LOCAL NON SPORTIVES :	2012	2013
Associations diverses	8 900,80	11 497,80
Adapei IME Héricourt	158,00	161,00
ADMR Service à la personne -		
Association locale Champagny/Héricourt	0,00	200,00
Amis du Fort du Mont Vaudois	2 000,00	2 040,00
Association insertion région Saulx (AIIS)	200,00	200,00
Amicale Philatélique	204,00	208,00
Amis des Vignes	87,00	89,00
Amitié Sans Alcool	234,00	239,00
Association Amis CRF - Hôpital Bretegnier	100,00	102,00
+ frais de reprographie	44,00	44,00
Ateliers découvertes	300,00	306,00
+ frais de reprographie	8,80	8,80
Caméra 7 (Réalisation d'un court métrage)	0,00	200,00
Chorale Catholique	77,00	78,00
Comité des Fêtes Les Vies La Joie	93,00	95,00
+ frais de reprographie	0,00	12,00
Confédération Syndicale des Familles	710,00	724,00
Croix Rouge	1 000,00	1 020,00
Donneurs de sang	165,00	168,00
FASSAD Aide, soins et services à domicile	0,00	300,00
FNACA	60,00	61,00
FNATH	0,00	254,00
FNDIRP	60,00	61,00
Fraternité et Abstinence	50,00	51,00
Fréquence 70	150,00	153,00
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	400,00	3 000,00
Subvention Fête du Château	1 600,00	
La Caponnière	100,00	102,00
Le Phare (Accueil visiteurs Prison Lure)	100,00	102,00
Médaillés Militaires	60,00	61,00
Prévention routière	100,00	102,00
Restaurants du Cœur	500,00	510,00
Rhin et Danube	60,00	61,00
SOS Racisme Haute Saône	0,00	200,00
Souvenir Français	60,00	61,00
Tip Top Form	0,00	300,00
UNADIF	60,00	61,00
UNC-AFN	60,00	61,00
Veuves et veufs civils de Haute-Saône	100,00	102,00
Subventions exceptionnelles	0,00	200,00
ASM Belfort Danse & Ballet sur Glace	0,00	200,00
TOTAL	8 900,80	11 697,80

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES :	2012	2013
	2 765,80	4 024,00
Harmonie Municipale	2 745,00	4 000,00
+ frais de reprographie	20,80	24,00
	24 834,00	26 270,00
Ensemble vocal A'CHOR	305,00	311,00
Alternadiff	5 969,00	6 088,00
Alternadiff Impetus Festival (à hauteur de la subvention CCPH)	1 000,00	1 000,00
Alternadiff Impetus Festival (solde subvention 2012)		500,00
Festival Musiques et Mémoire	2 000,00	2 000,00
Ces'Arts	0,00	500,00
In Ouïe Cours	7 500,00	7 650,00
Musiques en Héricourt	7 960,00	8 119,00
Société Histoire Naturelle Pays Montbéliard	100,00	102,00
TOTAL	27 599,80	30 294,00

Habitat urbanisme

Plaisancia, constructeur de l'avenir

L'entreprise de construction immobilière Plaisancia est une société dynamique qui est à la pointe des nouvelles normes et techniques architecturales. Plaisancia vise l'excellence et travaille à proposer à ses futurs clients des solutions économiques et innovantes tout en demeurant fidèle à sa tradition de sérieux.

Plaisancia a développé il y a peu de temps une nouvelle gamme de maisons passives « Automn'home » dont l'objectif principal est de faire bénéficier au plus grand nombre de clients des avantages que procurent ces nouvelles constructions, à savoir, réduire de manière drastique la consommation d'énergie et réaliser des économies plus que substantielles.

La Maison passive est la maison du futur, elle synthétise en quelque sorte dans sa conception toutes les nouvelles techniques et les nouveaux matériaux de construction qui lui permettent de consommer un minimum d'énergie tout en assurant des conditions optimum d'habitat.



Le concept de la maison passive est calqué sur le modèle d'une bouteille thermos. La construction est isolée à l'extrême, les matériaux employés étanches à l'air interdisent tous les ponts thermiques. Aucune déperdition de chaleur n'est possible.

La maison passive ne dispose d'aucune chaudière et encore moins d'appareil chauffant, elle est seulement équipée d'un système de ventilation et d'un puits canadien où l'air est capté pour être réchauffé.

Les portes ainsi que les fenêtres sont en triple vitrage avec autant de joints. Toutes les sources de calories profitent à l'habitation. Ainsi, la chaleur produite par le fonctionnement des appareils ménagers, le rayonnement des ampoules électriques participent à tempérer le tout.

A Héricourt, le siège de la société Plaisancia est installé dans une maison passive de 300 m² sur trois étages. Cette construction remarquable est accessible à toutes les personnes qui souhaitent s'informer à propos du programme « Automn'home ». Par ailleurs des journées « portes ouvertes » seront organisées les **28 et 29 septembre 2013** à cet effet.

RENSEIGNEMENT
Plaisancia
16, rue Pierre Carmien
Tél. 03 84 46 46 00
www.plaisancia.fr

Inauguration des résidences Jacques Demy

Les travaux de construction des résidences Jacques Demy situées rue Martin Luther King sont achevés. La réalisation de ces bâtiments a été entreprise durant l'année 2012, sous maîtrise d'œuvre de l'Office Public de l'Habitat de Haute-Saône.

Les résidences Jacques Demy comptent quatre immeubles de quatre logements chacun. Ce programme de construction d'un montant de 2 millions d'euros vient renforcer le parc immobilier de la Cité et participe à son développement démographique.

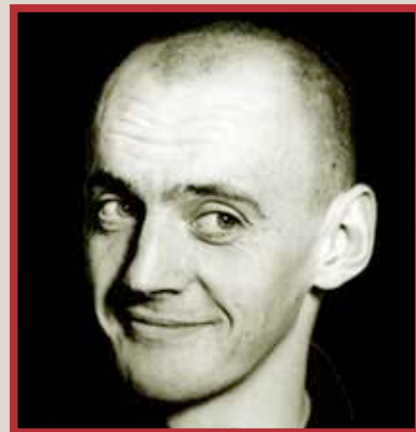


Baptême de l'espace Jean-Luc Lagarce.

L'espace public qui borde le bâtiment de l'Ecole de Musique et de la Maison des Associations a été baptisé du nom de Jean-Luc Lagarce.

Le Conseil Municipal a choisi d'honorer la mémoire de cet auteur et metteur en scène, né le 14 février 1957 à Héricourt et décédé le 30 septembre 1995.

Jean-Luc Lagarce est aujourd'hui l'auteur contemporain le plus joué en France, et l'auteur le plus joué après Shakespeare et Molière, mais avant Racine et Tchekhov.



Lotissement de la Craie

Contact, Informations utiles et réservations de lots :
Le prix des terrains individuels de la 1^{ère} tranche, fixé à 98 € TTC/m² au démarrage de l'opération en 2012 est réduit à 83 € TTC/m², tarif garanti jusqu'au 31 décembre 2013.

RENSEIGNEMENTS :
Laetitia Charpentier, Chargée d'opération SOCAD
Tél. 03 84 46 60 00
courriel : laetitia.charpentier@socad-vesoul.com

Enseignement

Chorale du Collège, concert édition 2013

L'association Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie Curie a présenté à la Cavalerie son nouveau spectacle qui avait pour thème le temps qui passe. Quatre représentations ont été données. Les élèves ont chanté, dansé et joué pour interpréter cette pièce musicale écrite et mise en scène par Julien Jacquot leur professeur de musique au Collège.



Georges Brassens, Téléphone, Léo Ferré, Abd El Malik étaient au programme de ces soirées.

personnes, soit 150 personnes de plus qu'à la Halle Marcel Cerdan où elle était autrefois présentée.

Il est important de souligner que l'organisation de cette manifestation à la Cavalerie a permis d'accueillir 600

Echanges scolaires



Le Lycée Aragon et le Collège Pierre et Marie Curie ont accueilli chacun en leur sein dans le cadre d'échanges scolaires des délégations d'élèves provenant d'Italie pour le premier et d'Allemagne pour le second.

Les jeunes italiens originaires de Calabre sont dans le cadre d'un échange Comenius sur le thème « les jeunes face à l'intégration et la criminalité. Entre mal-être et espoirs. L'Europe, une réponse possible ». Au programme de la visite, chapelle de Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp, musée de la Négritude à Champagny, château de Joux, Citadelle de Besançon...

Les lycéens italiens et français ont suivi ensemble des cours d'arts plastiques et ont joué une pièce de théâtre écrite en commun.

Les élèves allemands, en provenance du Collège d'Ebingen (Bade-Wurtemberg), ont rendu visite à leurs correspondants du pays d'Héricourt. Les collégiens allemands ont visité de nombreux lieux : Montbéliard, Musée Peugeot, Château de Montbéliard, Belfort...

A noter que les jeunes Allemands ont participé à la cérémonie du 08 mai et ont lu un passage du message de Kader Arif, Ministre délégué aux Anciens Combattants.

Inscription rentrée des classes

Préalablement à toute inscription, il convient de se rendre en Mairie au Secrétariat Général afin d'obtenir une autorisation d'inscription dans l'école du secteur du lieu de résidence des parents et selon la carte scolaire de la ville de Héricourt.

Les justificatifs à produire sont les suivants :

- copie du livret de famille ;
- copie d'une attestation de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF...)
- copie d'une pièce d'identité de la personne qui inscrit l'enfant.

L'adjoite à l'éducation, Dominique Vareschard, délivre l'autorisation d'inscription aux parents.

Munis de ce document les parents peuvent inscrire leur enfant auprès du directeur de l'établissement scolaire désigné. Aucune inscription ne sera acceptée sans autorisation préalable délivrée par la Mairie de Héricourt.

Fête de la Fraternité

c'est la 13^{ème}

Tous les Héricourtois sont invités à partager ces moments de convivialité

Dimanche 14 juillet 2013 de 11h30 à 18h30 Tour du Château et Musée Minal. Organisée par les Comités de Quartiers, un grand nombre de bénévoles du tissu associatif héricourtois, les Neuro-Tonic et des bénévoles individuels avec le soutien de la Ville d'Héricourt.

11h 30 Ouverture de la Fête :

Apéritif sans alcool offert par la Municipalité
Le repas sera tiré du sac ou acheté sur place.
Merci d'apporter un dessert qui sera dégusté en commun
Des barbecues, dont un halal, seront à votre disposition pour vos grillades (poissons, viandes)
Tables, bancs, abris seront sur place.

Buvettes, sandwiches, hot-dogs et crêpes
au prix coûtant de 11h00 à 18h30

Clowns sur le site

De 14h00 à 18h30 :

Toutes les activités sont **gratuites** et **Non Stop**

- Manège des autres années + autre manège : Petit Train
- Patrimoine en calèche (avec prix)
- Maquillage
- Salon de coiffure
- Poterie à emporter
- Création de pots de fleurs naturelles à emporter
- Pêche miraculeuse
- Tir à l'arc : les ARCHERS du ROI
- Chamboule « foot »
- Rallye de la citoyenneté (avec prix)
- Concours de dessins de la Tour (avec prix)
- Lancer de ballon : chacun lance son ballon (avec prix)

Non-stop Aire de jeux :

- Une vingtaine de jeux divers :
- Baby-foot, jeux d'adresses, jeux ludiques, etc.
 - Tyrolienne pour tout public.

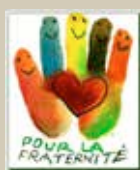
De 14h00 à 18h30 : Spectacles non-stop

- FRANÇOISE COUDERC
- M.I.K.L.
- 1/2 heure d'entracte
- Les Clowns Spectacle par les clowns de Scen'Art
- MICHEL STEFF.

18h30 :

Remerciements de la municipalité

par un apéritif offert aux animateurs bénévoles. La MUNICIPALITE remercie : les Comités de Quartiers, le Magasin d'Alimentation Sociale, l'Association du Fort du Mont Vaudois, Scén'Art, le Club Spéléo, Héricourt-Montmartre, le CFA Coiffure de Montbéliard, les Neuro-Tonic, tous les Bénévoles individuels, la paroisse catholique, le CRF, le Collège Saint Joseph.



Emplois **AVENIR**

Les emplois d'avenir sont en place depuis le 1^{er} novembre 2012. L'objectif du Gouvernement est de créer 150 000 emplois d'avenir dans le public d'ici l'année 2014, dont 100 000 en 2013.

Ce dispositif concerne les jeunes peu qualifiés, sans emploi et âgés de 16 à 25 ans, ainsi que les personnes handicapées de moins de 30 ans, sans emploi au moment de la signature du contrat.

Sont visés par ce programme, les jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme, et pour lesquels le taux de chômage est supérieur à 40 %.

Pour candidater à un emploi avenir, il ne faut détenir aucun diplôme de formation initiale. Seul un diplôme du niveau CAP-BEP est admis. Aussi

il faut totaliser six mois de recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois.

Ces emplois d'avenir concernent principalement les employeurs du secteur non marchand. Les secteurs d'activité concernés sont fixés par arrêté du Préfet de Région.

Les employeurs doivent, entre autres conditions, proposer au jeune employé une perspective de qualification et d'insertion professionnelle durable.

Le montant de l'aide de l'Etat pour ces emplois est de 75 % du taux horaire brut du SMIC. La durée maximale de l'aide, fixée par la loi, est de 36 mois.

Deux mois avant l'échéance de l'emploi avenir un bilan de parcours est établi afin de vérifier si le titulaire du contrat a bénéficié d'actions de formation. Une attestation profes-



sionnelle est délivrée afin de faire-valoir les savoir-faire auprès d'autres employeurs.

La Commune d'Héricourt, a décidé de participer à ce dispositif et a procédé au recrutement de cinq jeunes demandeurs d'emploi natifs d'Héricourt. Les jeunes recrutés ont signé leur contrat d'embauche en présence

de Jean-Michel Villaumé Député-maire et de Didier Doré Sous-préfet de Haute-Saône.

Les jeunes embauchés sont répartis dans les services de la Commune. Trois sont affectés au service environnement, un au service bâtiment, et le cinquième pour assurer l'accueil et le suivi à la Halle de Cavalerie et à la Maison des Associations.

Remise à niveau Code et Conduite

Le CCAS a organisé ce printemps des sessions de remise à niveau du code de la route et de conduite automobile en collaboration avec l'Auto-école de la Tour et la Prévention Routière.

Les séances au nombre de cinq se sont déroulées au Centre Communal

Simone Signoret et s'adressaient aux personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans.

Les participants à ces séances ont ainsi pu évaluer l'état de leurs connaissances et faire l'apprentissage des nouvelles signalisations du code de la route.



Ateliers Séniors, Saveurs, Souvenirs

Dans le cadre du programme national nutrition santé (PNNS), le CCAS a organisé en collaboration avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion pour la Santé, des cours gratuits de nutrition en direction des seniors âgés de plus de cinquante cinq ans.

Ces séances visaient à apporter aux participants davantage de savoir afin de leur permettre de mieux s'alimenter et de préserver leur santé.

Les cours qui ont été dispensés ont permis aux personnes présentes de comprendre la relation entre l'alimentation et l'activité physique, l'alimentation et la stimulation des fonctions sensorielles de dégustation.



Programme National Nutrition Santé

Le programme national nutrition santé (PNNS) est un plan de santé publique qui a pour objectif d'améliorer la santé de la population en agissant sur la façon que les personnes ont de se nourrir.

Le PNNS comprend la nutrition comme l'équilibre qui doit opérer entre les apports alimentaires et les dépenses énergétiques occasionnées par l'activité physique.

Le PNNS est une structure nationale qui propose des recommandations fiables et scientifiquement validées, aux professionnels de la santé et à la population. Une nutrition satisfaisante est un facteur de protection de la santé. Des recherches

ont démontré le rôle que jouent l'indadéquation des rapports nutritionnels et l'insuffisance d'activité physique dans le déclenchement de nombreux cancers et maladies cardiovasculaires qui représentent 55 % des 550 000 décès annuels en France.

Des facteurs nutritionnels sont impliqués dans le risque où la protection vis-à-vis du diabète, de l'obésité, de l'ostéoporose ou de diverses déficiences.



La Commune d'Héricourt, soucieuse du bien-être de ses habitants, souhaite s'engager pleinement dans le dispositif du PNNS.

Un diagnostic sur l'état sanitaire de la population héricourtoise sera posé avec l'aide des professionnels de la santé du périmètre de la Commune. Médecins, infirmiers libéraux, infirmières des établissements scolaires et autres personnels de la

santé seront sollicités afin d'enquêter à propos de la santé locale.

Dès alors, des actions seront engagées et compléteront ce qui existe déjà.

Un pôle d'information sur les politiques de santé publique sera installé au CCAS. Afin de conduire au mieux ce programme une collaboration étroite sera établie avec l'Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS).

A noter que les activités multisports en direction des aînés mises récemment en place trouvent naturellement leur place au sein du PNNS.

■ élus socialistes et républicains

Le vote du budget 2013 se traduit cette année par une décision de baisse de 2% des impôts locaux (taxe foncière). Après deux années de gel des taxes locales, cette décision marque la volonté des élus de diminuer la charge des contribuables, malgré l'ampleur des investissements réalisés.

Les dotations de l'Etat sont en progression.

L'effort de péréquation voulu au plan national par les socialistes rééquilibre en notre faveur les aides de l'Etat pour le fonctionnement de la ville.

La dotation de solidarité urbaine instituée au profit des villes les plus pauvres progresse de façon importante, elle s'élève à 1 151 000 euros en 2013 contre 986 000

euros en 2012 soit une progression de 16 %.

Le montant du FPIC, fonds de péréquation intercommunal est également doublé passant de 60 000 euros en 2012 à 122 000 euros en 2013.

Au plan départemental, une étude de l'INSEE diligentée par le Conseil Général souligne l'émergence de 13 bassins de vie : 2 bassins de vie urbains (HERICOURT et VESOUL) et 11 bassins de vie ruraux.

HERICOURT et son aire géographique connaissent une forte croissance de la population, alors que la plupart des villes autrefois d'égale importance subissent une très forte réduction démographique y compris VESOUL.

■ Groupe Communiste et du Front de Gauche

La crise à PSA-Sochaux est le reflet de la crise systémique, du capitalisme financiarisé et mondialisé.

Une crise en trois actes :

- acte 1 — le partage inégal : Les actionnaires se servent copieusement : ceux de PSA se partagent 6 milliards en 10 ans, avec en contrepartie des suppressions massives d'emplois, dans le groupe et à l'extérieur : pour un emploi supprimé à PSA, 5 emplois indirects sont touchés !

- acte 2 — financiarisation et mondialisation

La déréglementation de la finance incite les actionnaires à investir de moins en moins dans l'économie réelle, et de plus en

plus dans les marchés spéculatifs, jusqu'à l'implosion de la crise de 2008 : dans la famille Peugeot, on s'intéresse de moins en moins à l'automobile et on diversifie les actifs financiers dans de multiples secteurs (immobilier, fonds d'investissement, bateaux, tourisme, nettoyage... jusqu'aux maisons de retraite) !

Quand PSA investit dans l'automobile, c'est de préférence hors d'Europe, sur les marchés émergents, où la concurrence est rude et les profits escomptés ne sont pas au rendez-vous.

Négligeant de ce fait l'innovation dans le milieu et le bas de gamme, la direction

Sur le plan de l'emploi salarié, le bassin d'HERICOURT progresse de façon importante, il compte désormais près de 5000 emplois contre 3400 en 1998.

Avec une progression de près de 1500 emplois salariés supplémentaires en 10 ans, le bassin d'emploi d'HERICOURT a créé plus d'emplois supplémentaires que les 3 bassins d'emplois de LUXEUIL, LURE et GRAY réunis.

Ces résultats nous encouragent à consolider toutes les actions engagées pour le développement économique et conforter notre développement urbain y compris pour le développement des établissements de santé (Centre de Rééducation Fonctionnel Bretegnier, Centre de Psychiatrie générale, MAS).

commet des erreurs stratégiques vis-à-vis du marché européen, qui expliquent que le constructeur soit actuellement encore plus en difficulté que ses concurrents.

- acte 3 — dettes publiques et politiques d'austérité

Les États ont augmenté leur endettement en 2009 pour sauver les banques et les grandes entreprises du désastre, puis ils font payer la facture aux peuples par des politiques d'austérité, partout en Europe : le parc automobile vieillit, beaucoup d'entre nous gardent leur vieux véhicule, plus polluant, faute de moyens pour en acheter un neuf et les ventes s'effondrent. Conclusion,

Au sein de l'Aire Urbaine, BELFORT – HERICOURT – MONTBELIARD, l'attractivité de la Ville et du pays d'HERICOURT est ainsi renforcée.

La situation de l'emploi (progression du chômage pendant 23 mois consécutifs) au plan national demeure une préoccupation majeure du gouvernement, qui agit pour inverser cette tendance d'ici la fin de l'année.

Restons mobilisés au plan local, départemental et régional pour créer les conditions de ce redressement, qui passe aussi par l'action des acteurs locaux (entreprises, associations, collectivités) pour recruter des jeunes : contrat de génération, contrat Avenir.

en réduisant le pouvoir d'achat, les politiques d'austérité ne font qu'aggraver le chômage et la dette.....

Ce qu'il faut au contraire, c'est s'attaquer à la financiarisation de l'économie. Que les richesses produites soient issues du travail et non de la spéculation financière. Et puis bien évidemment redonner du pouvoir d'achat et de la confiance pour que ceux, très nombreux à Héricourt et dans notre région, qui souhaitent changer leur vieux véhicule et en acheter un neuf puissent le faire. Ils ne demandent pas mieux !

■ Les Verts

Communiqué des élus EELV.

Au Bangladesh, non loin de l'endroit où dormait paisiblement une partie de la fortune de Monsieur Cahuzac, plus de 1 000 personnes sont mortes dans l'effondrement d'un immeuble vaguement transformé en usine textile.

Ces personnes, vous le noterez tristement, étaient occupées à travailler plus dans l'espoir de gagner plus, pour peu que la sécurité moindre les laissât survivre.

Au-delà de la légitime émotion face à un tel drame, c'est l'ineptie du système qui nous saute au visage. Là-bas, des milliers de travailleurs sont pressurés, humiliés dans une course au dumping salarial et environnemental ; ici, la frénésie de consommation, le pouvoir d'achat comme étalon social, des populations désœuvrées

rejetées chaque jour un peu plus dans la précarité et au chômage.

Chaque jour des tonnes de marchandises sont expédiées de tous les endroits de la planète dans un sillage de suie. Ces tragédies du sud sont asiatiques, car, du Cambodge au Bangladesh elles se succèdent à bon rythme, elles doivent mettre un terme à notre irresponsabilité collective qui se nourrit de notre frénésie de consommation.

Nous avons tous été conditionnés à augmenter la taille du gâteau indéfiniment, nous le sommes encore largement alors que tout indique que l'extension n'est plus possible qu'au prix de l'empoisonnement progressif du plat.

Il faut en finir. Comment ?

Nous pronons la réindustrialisation de nos

territoires, pas seulement pour les évidents bienfaits en termes d'emploi, mais aussi pour en finir avec cette course au moins disant qui met en concurrence les salariés aux conditions très différentes, et également, pour privilégier les circuits-courts qui préservent l'environnement.

La cohérence de cette action est évidente. Pour en arriver là, il faut lutter contre l'opacité des économies, favoriser une redistribution solidaire, - Songez que, pour en rester à l'Asie, on raconte l'histoire d'avocats malaisiens qui se baladeraient avec jusqu'à 500 000 € en espèces, avec lesquels ils seraient prêts à acheter n'importe quoi, est-ce bien raisonnable ? -, mais également trouver internationalement le moyen de taxer les transports, faire que le prix ne mesure plus seulement les coûts de production et

de rémunération des actionnaires mais la prédation sur l'environnement.

Et à votre échelle ? En plus de voter pour le parti qui se soucie plus de l'avenir de tous que de la prochaine réélection de quelques uns, vous pouvez vous intéresser au commerce équitable et à certains organismes comme "éthique sur l'étiquette", pour commencer.

Les élus EELV continuerons à faire entendre leur voix, pour lutter contre les inégalités, la précarité énergétique, le réchauffement climatique. L'économie verte sobre, renouvelable et efficace, peut et doit offrir des réponses rapides pour préserver l'avenir de la planète et des générations futures.

■ Opposition municipale

Tous les pays du monde ayant réglé le problème du chômage ont employé les mêmes « outils » : En baissant fortement les impôts et en allégeant concrètement la paperasserie, ils ont incité les gens à entreprendre ; des entreprises nouvelles sont nées en quantité, et ont embauché les chômeurs. Ces entreprises nouvelles ont fait remonter les rentrées fiscales à un niveau supérieur à celui d'avant la baisse des impôts. Tout le monde y a gagné : les entrepreneurs, les chômeurs, l'Etat et les fonctionnaires ! Dommage que la « boîte à outils » présidentielle soit vide de ces bons outils ! Le gouvernement républicain a fait exactement le contraire de ce que la logique et l'expérience commandaient de faire, et il a augmenté fortement les impôts sur les classes moyennes, tout en augmentant la

dette « à la louche ». Et par un nouveau reniement des promesses électorales, les riches sont épargnés, car la super-taxe à 75%, qui devait les ramener à un niveau de revenu raisonnable, frappe finalement les multinationales et les clubs de football professionnel à leur place. Le résultat est là : le chômage explose (1000 chômeurs de plus par jour), et l'on tente de faire croire que le gouvernement Fillon en serait responsable... Voire !

A Héricourt, ce n'est pas mieux. La municipalité de gauche fait croire qu'elle baisse la taxe foncière de 2%, alors qu'elle l'a augmentée de près de 10% en cinq ans. L'augmentation de la pression fiscale est donc ramenée aux environs de 8% depuis 2008, ce n'est donc pas une baisse, mais c'est toujours une augmentation bien supérieure

à l'évolution des salaires, déjà amputés par la re-taxation des heures supplémentaires... Il ne manque plus que le rétablissement de la vignette auto pour compléter le tableau !

Les impôts locaux rapportent plus de 4 millions d'Euros par an à la Ville, et sont absorbés par la masse salariale des employés municipaux ainsi que les indemnités du maire et des adjoints. La totalité des travaux publics et des subventions municipales est donc financée par l'Etat, la Région, le Département. Voilà pourquoi les impôts ne cessent d'augmenter, et le pouvoir d'achat diminue. Il y a des responsables : des élus qui cumulent les indemnités de plusieurs mandats, tout en déléguant le travail correspondant. Une rente et une sinécure. Si donc vous avez à vous plaindre du chômage et de la baisse de votre pouvoir

d'achat, veuillez vous en prendre à qui de droit. Le mieux serait de s'en souvenir au moment de voter, dès 2014 ! Pour la Ville comme pour l'Etat, il n'y a pas de solution sans baisse effective de la pression fiscale, ce qui implique une diminution de la dépense. Quant à réduire la dette colossale de la France, c'est désormais mission impossible, et le gouvernement sera contraint de se servir sur les comptes bancaires comme à Chypre, raison pour laquelle Jérôme Cahuzac et beaucoup de républicains ont déjà transféré leurs avoirs à l'étranger, en oubliant de les déclarer. Sortons de la monocratie des parvenus : rétablissons la vraie monarchie, chrétienne, qui appliquera la doctrine sociale de l'Eglise, la seule qui respecte l'Homme !

Culture Loisirs

BREVES

■ SAMEDI 14 ET DIMANCHE
15 SEPTEMBRE 2013

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Expositions – visite du site du
château – restauration – anima-
tions diverses

■ SAMEDI 08 ET DIMANCHE
09 SEPTEMBRE 2013

6^{ÈME} FÊTE DU CHÂTEAU

Expositions - Animations médié-
vales - jeux pour enfants - stands
d'artisanat médiéval - le marché
aux fruits et légumes - spectacle
de danse et mise en lumière du
château le samedi soir – repas
possible devant le château le
samedi soir et le dimanche à midi
et bien d'autres activités !
ENTREE GRATUITE

■ SAMEDI 29 JUIN de 14H à 18H
DIMANCHE 30 JUIN de 10H à
18H

FORT DU MONT VAUDOIS 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE

DE L'ASSOCIATION
visites - buvette concerts -
expositions
«camp broussier» bivouac
1939/1945
Concentration de véhicules,
d'uniformes, et de matériels
militaires...

Musique en Pays d'Héricourt

19 OCTOBRE 2013 : ENSEMBLE CONTRASTE SALLE DE COISEVAUX

Titre : LA FOLLE DE L'ILE ou LE REVE DE JULIE
Nature : Spectacle joué, chanté, dansé
Interprètes : Brigitte ROSE et l'ensemble CONTRASTE
(26 chanteurs-danseurs)
piano : Julie CHAMOUTON - soprano : Dragana SER-
BANOVIC - ténor : Anthony LoPapa
Présentation : Avant d'accompagner un ensemble
vocal, une pianiste s'endort et rêve .
Ses rêves nous emmènent à la plage, à la mer, à la
pêche, sur une île.
Les différents tableaux sont joués et dansés sur des
musiques variées.



23 NOVEMBRE 2013 : CERTAINS L'AIMENT CHAUD SALLE JEAN ROBEIN

Nature : Jazz classique type « Nouvelle Orléans » 100 %
féminin
Interprètes : Kiki DESPLAT, Sylvette CLAUDET, Shona TAYLOR,
Nathalie RENAULT, Claude JEANTET
Présentation : Seul orchestre de jazz féminin sur la scène
internationale, certains l'aiment chaud choisit son
répertoire parmi les plus beaux thèmes des années 1920 :
blues, rags, chants de l'époque.



Assemblée générale de Musique en Pays d'Héricourt

Une quarantaine de personnes a
assisté jeudi 16 mai à l'assemblée
générale de Musique en Pays d'Héri-
court.

Cette session était présidée par Pau-
lette Nardin, assistée du secrétaire de
l'association Jean-Marie Sutter, tous
deux démissionnaires. L'un et l'autre
souhaitant en effet prendre un peu
de repos après neuf années bien

remplies au service de l'association.
Parmi les présents, plusieurs élus de
la Ville et du Pays d'Héricourt, dont
notamment le Député-maire Jean-
Michel Villaumé et le Président de la
CCPH, Fernand Burkhalter.
Leur présence se voulait être une
marque de reconnaissance aux deux
partants pour le travail accompli.

Héricourt fête le timbre : 12 et 13 octobre 2013

L'Amicale Philatélique
d'Héricourt a été choisie avec
une centaine de villes de
France pour l'organisation les 12
et 13 octobre prochains de la Fête
Nationale du Timbre qui aura pour
thème cette année « l'air ».

La vente anticipée de timbres où
sont figurés des montgolfières et
représentés des sports liés au vent
aura lieu à la Salle Wissang, où dans

le même temps, sera présentée une
exposition philatélique.
De même, il sera possible de décou-
vrir, en partenariat avec l'Ecole de
musique, des instruments à vent,
ainsi qu'une nacelle de montgolfière
apportée par Ballooning Aventures.
Aussi, ce sera l'occasion d'acquérir
une carte postale rappelant les
manœuvres aériennes au-dessus
d'Héricourt en 1911.
Entrée gratuite.



École de musique

Choreia : « Dancing Palace »

Les vingt-six choristes du chœur Choreia accompagnés de dix musiciens issus de l'Ecole de Musique ont présenté à la Salle des fêtes dans une atmosphère de music-hall et de guinguette la revue « Dancing Palace » les 7 et 8 juin 2013. « Dancing Palace » revue musicale de chansons françaises a été créée en 2003 par le centre d'éveil artistique d'Aulnay-sous-Bois à partir d'un livret d'Anne-Marie Gros. Cette revue musicale explore le répertoire de la chanson française de ces cent dernières années.

La direction, les arrangements musicaux et la mise en scène ont été assurés par Dominique Defaux, directeur de l'école de musique. La chorégraphie est de Claudine Rosinek, les costumes de Amy Boissier, la création lumière de Gérard Pascal et Claudine Bunod a apporté ses conseils en matière de scène.



Inscription Ecole de Musique

Les nouveaux élèves peuvent s'inscrire pour la saison 2013/2014 jusqu'au samedi 29 juin 2013 et du mardi 03 septembre jusqu'au samedi 14 septembre 2013:

- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- les samedis matins de 9h00 à 12h00

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

- être âgé de 4 ans révolus et plus
- résider à Héricourt ou dans une localité faisant partie de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

RENSEIGNEMENTS :

Ecole de Musique
2 rue du 47 RA – 03 84 56 73 02
Courriel :
ecole-musique-hericourt@wanadoo.fr



Concert de Printemps

Le concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Héricourt s'est déroulé à la Cavalerie samedi 25 mai.

Le public venu très nombreux a apprécié les morceaux qui ont été interprétés avec talent par les musi-

ciens dirigés par leur chef, Dominique Defaux.

La réussite de cette soirée est due à un travail sérieux et une implication de chaque instant et vient récompenser les efforts des professeurs et des élèves de l'école de musique dont notre ville peut être fière.



Rendez-vous...

■ VENDREDI 21 JUIN – 18H00
Salle Jean Robein
Audition des orchestres d'élèves de l'Ecole de Musique dans le cadre de la Fête de la Musique
Entrée gratuite

■ VENDREDI 21 JUIN – 20H30
Salle Jean Robein
Audition ensembles de musique de chambre de l'Ecole de Musique
Entrée gratuite

■ SAMEDI 22 JUIN – 15H00
Maison de Retraite d'Héricourt
Audition classe de guitare et d'un ensemble de musique de chambre

■ JEUDI 27 JUIN – 20H30
Salle Jean Robein
Audition de l'orchestre des adultes et d'un ensemble de musique de chambre
Entrée gratuite

■ SAMEDI 29 JUIN – HORAIRE À PRÉCISER
Fort du Mont-Vaudois
Audition de la classe de flûte traversière
Entrée gratuite

■ SAMEDI 29 JUIN – 20H30
Commanderie de Rixheim
Concert de gala de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt) Entrée gratuite

■ MARDI 02 JUILLET – 18H00
Salle d'expression corporelle
Audition de la classe de clarinette et des ateliers chants de l'Ecole de Musique
Entrée gratuite

■ MERCREDI 03 JUILLET – 20H00
Salle Jean Robein
Audition d'un ensemble de musique de chambre et de l'ensemble cuivres accompagné de percussionnistes
Entrée gratuite

■ JEUDI 04 JUILLET – DE 16H30 À 20H00
Ecole de Musique
PORTES OUVERTES
Visite des locaux – moments musicaux – présentation et essai des instruments

■ VENDREDI 05 JUILLET – 19H00
Salle Jean Robein
Audition de la classe de saxophone
Entrée gratuite

■ MERCREDI 11 SEPTEMBRE
14h00 à 18h00 – Ecole de Musique
PORTES OUVERTES
Visite des locaux – présentation et essai des instruments

Centre Signoret

AJC « Transfo'art et social »

Durant les vacances de Pâques, quinze jeunes adolescents d'Héricourt âgés de 16 à 17 ans ont participé à l'opération « Transfo'art et social ». Cette opération a été mise en place par la Commune, en collaboration avec ERDF et Veolia.

Cette action consiste à décorer et rendre plus gracieuse l'apparence des transformateurs électriques et des surpresseurs qui parsèment le territoire communal.

Pilotée par le Centre Communal Socioculturel Simone Signoret, cette initiative a débuté durant l'année 2008. Depuis lors, 14 transformateurs et autres surpresseurs sur 83 existants ont été décorés sous la férule de Fabrice Grux.

Chaque œuvre reflète l'environnement du quartier. Le décor qui a été créé rue du docteur Pavillard évoque la nature et les animaux en référence au cabinet vétérinaire situé à proximité.



Vacances de Pâques

Le Centre Municipal Simone Signoret et le Service des Sports ont proposé aux enfants d'Héricourt durant les vacances de Pâques un programme d'activités riche et varié. Les uns et les autres ont eu la possibilité de s'adonner à leurs activités préférées, accrobranche, escalade, roller, karting, VTT...

Un séjour d'une semaine en minicamp a été organisé en Ardèche, 11 jeunes ont participé à cette aventure. Au menu descente de l'Ardèche en canoë kayak, des balades et des visites...



Journée portes ouvertes.

Samedi 8 juin, le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret a organisé une journée « portes ouvertes. » Nombreux sont les habitants d'Héricourt et de ses environs qui sont venus visiter les lieux et s'informer des diverses activités proposées.

A cette fin des stands pour chacune d'entre elles ont été installés. Toutes et tous, enfants et adultes, ont pu à loisirs s'enquérir des règles de fonctionnement des différents clubs représentés et connaître toutes les modalités d'inscriptions.

Le Centre Socioculturel Municipal Simone Signoret est ouvert à tous. Possibilité est offerte d'effectuer deux séances d'essai pour faire un choix, à l'exception du club « Art Floral » et « Cuisine et Plaisirs ».

Le dossier d'inscription est à retirer à l'accueil du Centre Simone Signoret. Pour toute inscription à un club, l'adhésion au Centre est nécessaire. Un Comité des usagers regroupant des participants de chaque club se réunit une fois par trimestre et informe les autres usagers des projets du Centre Signoret.

Le Centre peut aider à concrétiser un projet en apportant un soutien administratif et une infrastructure. A l'écoute, l'équipe d'animateurs recueille les demandes et travaille à mettre en relation avec des personnes qui partagent les mêmes passions.



Fest'images

■ Samedi 29 JUIN 2013

10h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
Centre Signoret / CHenevières

Nombreuses animations musicales et jeux pour enfants seront proposés tout au long de la journée.



Centre Signoret

Vacances d'Été au Centre de Loisirs

Lacances d'Été au Centre de Loisirs.

Vos avez entre 12 et 17 ans et vous avez envie de :

■ DE SORTIR,

Le programme des animations du centre de loisirs pour les adolescents 12/17ans regorge de bonnes idées : Europa park, canyoning, cuisine, ciné en plein air, lasergame, karting, voile, soirée pizza/cinéma...

Pourquoi ne pas essayer également le parcours du combattant et la pratique de l'airsoft à la caserne militaire de Bourgne.

Sans oublier « Planète Jeunes », le jeudi 11 juillet, place Brossolette, avec des jeux en extérieur et un vrai karting.

■ DE VOUS ÉVADER EN PARTANT UNE SEMAINE EN SÉJOUR :

- du 15 juillet au 19 juillet à Chaux Neuve dans le Haut Doubs.

- du 27 août au 30 août à Auxonne en Bourgogne.

■ de créer des fresques murales et un parcours sensoriel en participant à une Action Jeunesse Citoyenne (réservée aux jeunes 16/17 ans) :

- du 08 juillet au 12 juillet

- du 26 août au 30 août.

CENTRE SOCIOCULTUREL

SIMONE SIGNORET

5 rue du 11 novembre

Tél. 03 84 46 25 49

Fax. 03 84 46 13 91

■ Planète Jeunes

Jeudi 11 juillet 10h -19h

■ Top cuisine

Vendredi 12 juillet
de 14h à 21h

■ Parcours du Combattant

Jeudi 18 juillet 10h -17h



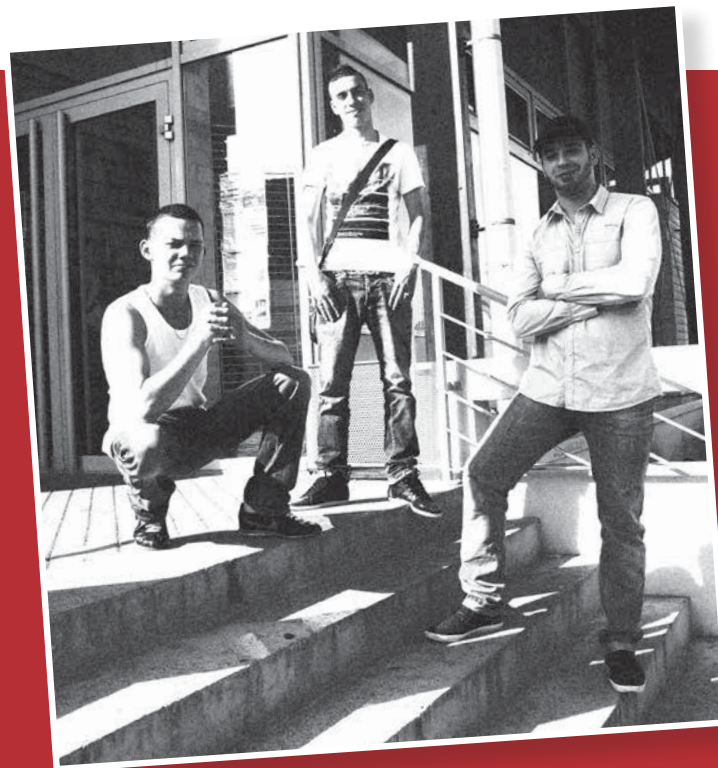
ADM SQUAD

Massi, Dylan et Antef ce sont leurs noms de scène, sont trois jeunes copains d'Héricourt passionnés par le rap. Ils écrivent et créent ensemble des chansons depuis environ 5 ans. Ils débordent d'énergie et se connaissent depuis l'école primaire ; leurs chansons s'inspirent de leur vécu, la vraie vie avec ses galères...

Barek BARINA, animateur au sein du Centre Municipal Simone Signoret au cours d'une discussion a perçu les besoins du groupe : conseils, accompagnement, besoin matériel. Soutenu par la Ville d'Héricourt, les jeunes ont eu les moyens de réaliser un CD avec six morceaux dont 3 en collectif et autant en solo. Loin des stéréotypes du genre musical, les textes sont accompagnés par des mélodies et rythmes électroniques surprenants.

Les jeunes ont également monté un dossier lors de l'appel à projets lancé par la Caisse d'Allocations Familiales qui a été sélectionné avec à la clé une aide financière. La Ville a également apporté sa contribution permettant ainsi de financer l'édition.

Ces jeunes se sont investis à 100% dans le projet et remercie également la Ville de croire en eux. Le groupe se produira gratuitement dans différentes animations de la cité et leur CD sera disponible dès le mois de juin au prix de 5 € ! Ces ventes permettront d'investir dans du matériel pour créer un espace dédié aux musiciens, chanteurs qui comme Massi, Dylan et Antef souhaitent trouver un lieu leur donnant les moyens de s'adonner à leur passion !



Atelier Tricot

Outre l'acquisition de différentes techniques relatives à la pratique du tricot, le but de cet atelier est avant tout de créer des connexions entre les individus d'origines et de cultures différentes, de proposer un espace de partage, d'échange et de solidarité.

Les usagers qui fréquentent cet espace disent : « ici on apprend les techniques de tricot, mais surtout ça permet de voir les autres, d'oublier ses pro-

blèmes, de rigoler. »

12 personnes se sont inscrites cette année, la moitié vit sur le quartier des Chenevières.

Cet atelier est animé par une bénévole, il fonctionne le mardi de 14h à 16h, au 8 rue Jean Baptiste Clément (annexe du Centre Signoret/ZUS). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au Centre Signoret



RENSEIGNEMENT : Centre Simone Signoret 5 rue du 11 novembre
Tél. 03 84 46 25 49 • Fax. 03 84 46 13 91

Visite du Sous-préfet à la CCPH

Le Sous-préfet, Didier Doré, a effectué une visite du territoire communautaire.

Il s'est rendu entre autres sites dans les locaux de l'entreprise X-Nov et a fait connaissance avec l'équipe dirigeante de cette entreprise dynamique, leader mondial dans la conception et la fabrication de prothèse orthopédique.

Durant ce déplacement, le Sous-préfet a rencontré les maires des communes des deux cantons d'Héricourt et s'est entretenu avec eux au sujet du pacte national de compétitivité, de croissance et de l'emploi.

Il leur a demandé avec solennité de prendre le relai de ce dispositif afin de faire reculer le chômage et a fortement mis l'accent sur la nécessité de se montrer optimiste et solidaire.

Les élus présents ont échangé avec lui sur des pratiques de gestion courante de leurs collectivités respectives.



Transporteur Bertrand aux Guinnottes



L'entreprise de Transport Bertrand a fait le choix de s'installer aux Guinnottes. Jusqu'alors la société était locataire des locaux qu'elle occupait à Botans depuis sa création en 1968.

L'entreprise qui souhaitait se développer et devenir propriétaire de ses bâtiments a fait l'acquisition d'une parcelle de 1,6 hectare aux Guinnottes. Cette emprise d'importance lui permettra d'améliorer considérablement ses conditions de stockage et de gestion.

Au cœur de l'Aire Urbaine et à proximité immédiate de la voie rapide en

direction de Paris, le nouvel emplacement de la société lui laisse entrevoir un avenir prospère.

L'entreprise Bertrand devrait occuper ses nouveaux locaux qui sont en construction à la fin du mois de novembre de l'année en cours.

Actuellement la société compte 35 salariés et 27 camions. L'entreprise escompte accroître son chiffre d'affaires et embaucher, à plus ou moins long terme, du personnel supplémentaire.

Pyrenni, spécialiste de la robotique

Pyrenni est une entreprise spécialisée dans la conception d'équipement robotique et automatisation. Elle s'est installée dans la zone d'activités des Guinnottes au mois d'août de l'année 2012.

Née en 2007 à l'initiative de trois ingénieurs et amis, Julien Py, Franck Renaudineau et Alexandre Bacchini, l'entreprise était à sise à Technoland à Etupes.

L'entreprise Pyrenni a fait le choix des Guinnottes de par la position stratégique du site qui se trouve au cœur de l'Aire Urbaine et la proximité immédiate avec de grandes voies de transport et de communication : LGV, A36, N19, aéroport Mulhouse-Bâle.

L'installation de l'entreprise aux Guinnottes a requis un investissement de l'ordre de 350 000 € dont 300 000 € pour le bâtiment et 50 000 € en matériel et équipements informatiques. Le bâtiment de la société compte 230 m², cet espace se distribue comme suit, 150 m² d'atelier et 80 m² de bureaux. Avec ses dirigeants l'entreprise Pyrenni compte actuellement six employés en CDI et une personne en apprentissage qui prépare un BTS électrotechnique en alternance. Les clients de l'entreprise sont des sous-traitants du groupe PSA Peugeot Citroën pour lesquels elle conçoit des systèmes automatisés pour les lignes de montage.



Environnement

Plantation et décoration

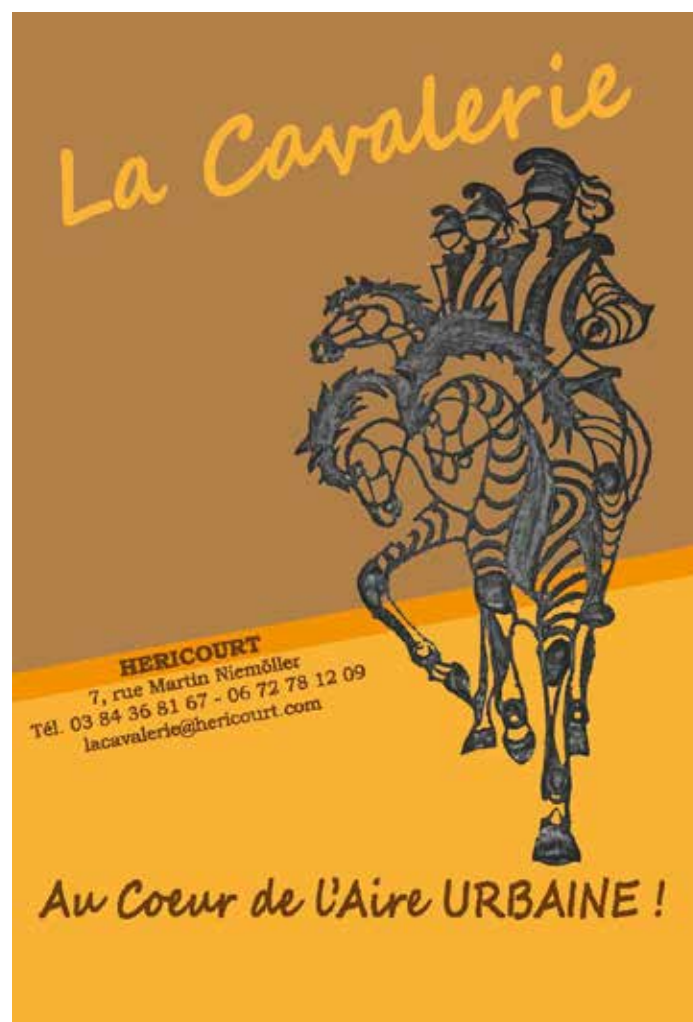
Les jardiniers communaux ont préparé avec soin et application les plantations et décorations estivales. 18 297 plantes ont été repiquées entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin.

Les décors ont été fabriqués par les menuisiers et les plombiers des services techniques de la Ville. L'ambiance fantastique de l'univers du Seigneur des Anneaux a fortement inspiré les concepteurs du projet, en témoignent les petits personnages et les petites habitations qui ont été installées au rond point de la Roseaie ou aux environs de la Médiathèque.

Le rouge décliné en de nombreuses variantes est la couleur dominante qui a été retenue pour agrémenter le tout.

L'obtention de la quatrième fleur est clairement visée. C'est pourquoi les jardiniers ont tenu compte des observations et des recommandations du jury national. Ainsi l'accent a été mis sur davantage de variétés de plantes vivaces et un effort particulier a été conduit dans l'homogénéisation du traitement paysager des différents espaces de la ville.

L'entretien des espaces plantés et des décors fleuris est assuré une fois par semaine. L'arrosage est effectué à raison de deux arrosages par semaine. Les mauvaises herbes sont éliminées par binage. En cours de saison les jardiniers effleurent régulièrement afin de contraindre les différentes plantes à produire davantage de fleurs.



« Services à l'appel »

Anne et Pierre Morel ont créé en 2007 «Services à l'appel». Cette petite entreprise familiale très dynamique offre la possibilité aux particuliers de tous les âges de se décharger en toute tranquillité des travaux d'entretien et de rénovation qui concernent leurs habitations.

Sérieux, énergiques et astucieux, Anne et Pierre Morel réalisent de nombreuses tâches pour votre confort, nettoyage d'allées, de terrasses, de murs...

Aussi ils effectuent des petites réparations de qualité en tous genres, montent des meubles en kit, réalisent des petits travaux de peinture ou de tapisserie, assurent de menus travaux de revêtement de sol, de carrelage et de faïence.

RENSEIGNEMENT :

P. et A. MOREL
5, rue des Vignes – 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 56 17 47 / 06 70 75 07 57



Hôpital du Nord Franche-Comté : pose de la première pierre

Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé est venue poser la première pierre du futur « Hôpital Nord Franche-Comté » qui est situé à Trévenans dans le Territoire de Belfort. Elle était accompagnée à cette occasion de Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie et des Finances ainsi que de nombreux élus de l'Aire Urbaine dont notamment le Député-maire d'Héricourt Jean-Michel Villaumé.

Ce nouvel établissement rassemblera sur un site unique les activités du centre hospitalier de Belfort-Montbéliard.

Abrité dans un bâtiment de 250 mètres de long et 95 mètres de large, le futur Hôpital du Nord Franche-Comté ouvrira ses portes dans le

courant du troisième trimestre de l'année 2016. Par ailleurs, Marisol Touraine a confirmé l'indépendance du nouvel hôpital, en effet celui-ci ne sera en aucune manière rattaché au CHU de Besançon.

La Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Marisol Touraine, interrogée sur le devenir des sites de Belfort et Montbéliard a tenu à préciser : « la première pierre vient d'être posée. Lorsque l'Hôpital sera construit, il y aura un rapprochement des équipes des deux sites. Un travail préparatoire sera conduit par l'agence régionale de la Santé afin de définir et identifier les besoins et examiner quels types d'activités pourront être dédiés dans ces sites urbains »

Les actuels bâtiments des hôpitaux de Belfort et de Montbéliard seront reconvertis en grande partie.



Sport



SGH section Foot une saison prolifique !

La saison 2012/2013 est terminée et la section Football des Sports Généraux peut être fière des résultats engrangés par les différentes équipes qui la composent.

L'équipe fanion a terminé première de son groupe à deux journées de la fin du championnat et accède à l'échelon supérieur en LR2. Une accession bien méritée au regard d'un parcours exceptionnel avec 18 victoires et 2 nuls sur un total de 20 rencontres disputées.

L'équipe des U15 qui a brillamment gagné en demi-finale contre Vesoul a trébuché à Besançon en finale de la Coupe de Franche-Comté contre le FC Sochaux-Montbéliard 4 à 0. Le résultat quelque peu sévère n'enlève rien au mérite des jeunes héricourtois qui ont lutté avec courage et abnégation.

Enduro VTT

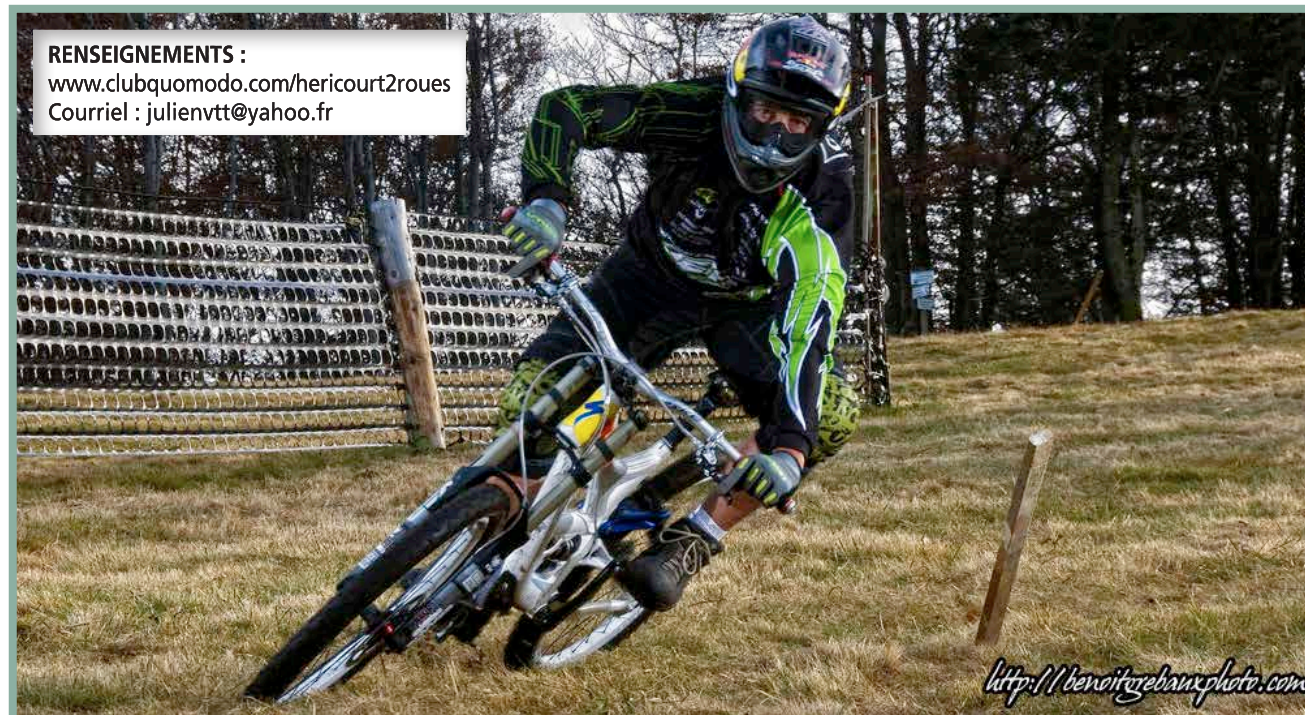
Les adhérents du club H2R (Héricourt 2 Roues) se sont beaucoup activés ce printemps. En effet trois nouvelles pistes ont été tracées par une quinzaine de bénévoles du club.

Toutes trois ont été créées en évitant de traverser les sentiers de randonnées pédestres déjà balisés sur le site. Une piste bleue, une piste rouge de 1,5 km et un boardercross de 500 m ont été tracés.

Trente camions de terre, financés par la Commune d'Héricourt, ont été apportés pour former bosses, double bosses et virages relevés. Ces trois pistes sont accessibles à tous. Néanmoins il n'est pas inutile de faire savoir que l'utilisation du boardercross requiert une expérience plus que confirmée.

Une signalétique permanente a été installée et une quinzaine de panneaux de direction ont été posés.

Le club travaille actuellement à la logistique d'une randonnée qui aura



RENSEIGNEMENTS :
www.clubquomodo.com/hericourt2roues
Courriel : julienvtt@yahoo.fr

lieu dimanche 23 juin dans les bois du Mont-Vaudois et à l'organisation de la quatrième manche de la coupe de Franche-Comté qui se déroulera

dimanche 22 septembre.

Prochaines manifestations :

- Randonnée VTT – dimanche 23 juin – 8h à 12h

- Quatrième Manche Coupe de Franche-Comté – dimanche 22 septembre.

Test Vitesse Maximale Aérobique

Le club d'athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt a organisé ce printemps un test de Vitesse Maximale Aérobique au stade du Mognot.

Soixante six athlètes dont 23 personnes extérieures au club ont participé à ce test.

La Vitesse Maximale Aérobique est la vitesse de course sur piste à partir de laquelle un coureur consomme le maximum d'oxygène. Au dessous de cette limite la consommation d'oxygène croît avec l'intensité de l'effort et l'essentiel de l'énergie provient du métabolisme aérobique.

Au dessus de cette limite la consommation d'oxygène reste constante et la puissance supplémentaire est assurée par la filière lactique.

Le test de VMA est une bonne indication de la performance qu'un sportif peut réaliser sur des épreuves de demi-fond en course à pied.

Chaque coureur souhaite améliorer ses performances et le test de VMA est un outil qui aide à optimiser au mieux les séances d'entraînement.

Le club d'athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt organisera un test VMA le **samedi 28 septembre 2013 de 10h à 12h au Stade du Mognot**. Ce test est ouvert à tous sous réserve de présentation d'un certificat médical attestant de la capacité à la pratique sportive.



Subventions aux associations sportives

Services 400	PM 2012	2013
Clubs adhérents à l'OMS - Déplacements sportifs	55 111,00	58 958,00
ASBH Football	554,00	726,00
GAHS Marche	3 916,00	4 147,00
Héricourt Athlétisme Compétition (HAC)	579,00	1 271,00
Karaté Shotokan	1 803,00	1 495,00
La Vaudoise Gymnastique	9 518,00	9 521,00
La Vaudoise Judo	8 736,00	7 420,00
La Vaudoise Karaté	1 320,00	948,00
La Vaudoise Aïkido	1 124,00	890,00
La Vaudoise Taï Chi	1 260,00	411,00
SGH Athlétisme	1 813,00	2 106,00
SGH Football	13 121,00	12 447,00
SGH Football (déplacements supplémentaires)	0,00	1 047,00
SGH Tennis	2 741,00	3 141,00
SGH VTT - HERICOURT 2 ROUES	594,00	1 525,00
SGH Basket	317,00	1 870,00
SGH Handball	3 235,00	3 907,00
Full contact	967,00	940,00
Amicale Laïque Badminton	3 513,00	4 353,00
Roller Club	0,00	793,00
Participations aux frais de reprographie	80,80	71,76
La Vaudoise Gymnastique	80,80	71,76
Office Municipal Sports	0,00	1 500,00
Récompenses sportives	0,00	1 500,00
Autres	6 279,00	6 254,00
ASVB Vétérans Bussurel	90,00	92,00
Groupe Spéléo M.Loubens	440,00	449,00
Marche Buissonnière	150,00	153,00
Pom Pom Girls	305,00	311,00
Subvention «Les 10 km d'Héricourt» SGH Athlétisme	3 000,00	3 000,00
SGH Football section sport études	1 500,00	1 500,00
Natation (déplacements inclus)	794,00	749,00
Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES)	210,00	215,00
TOTAL	61 680,80	66 998,76

Sport nous

Remise de maillots pour le club de Roller



Le Roller Club d'Héricourt (RCH) a été créé en 2004 à l'initiative d'Emilien Michel, jeune sportif originaire de Dijon qui souhaitait faire partager sa passion. L'objectif était d'offrir une initiation aux débutants et de permettre aux plus aguerris de disputer des compétitions.

Faute de moyens adéquats pour dispenser des entraînements de qualité aux adultes confirmés, le club a fait le choix dès 2010, de la formation et de n'accueillir que les enfants âgés de 6 à 17 ans.

Actuellement le club compte dans ses rangs 37 sociétaires dont 5 adultes qui font office d'entraîneur.

Les entraînements ont lieu au gymnase de Saulnot le samedi matin et lorsque le climat le permet les séances

se déroulent sur le plateau sportif du collège Pierre et Marie Curie.

Le club a développé un site internet qui est opérationnel depuis le mois d'octobre 2012, dans le but de mieux se faire connaître auprès de la population du Pays d'Héricourt.

A la recherche de partenaires financiers pour se mesurer à armes égales avec ses concurrents, le club a trouvé un soutien auprès de Plaisancia, entreprise spécialisée dans la construction de maison individuelle.

L'entreprise Plaisancia a participé financièrement à l'achat de combinaisons pour équiper l'ensemble des adhérents. La remise de ces nouvelles tuniques a eu lieu sur le site de l'entreprise, en présence de Jean-Michel Villaumé, Député-maire d'Héricourt, de Fernand

Burkhalter Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et de Gilles Lazar Adjoint aux Sports.

A l'occasion de cette cérémonie le Député-maire a réaffirmé le soutien de la Collectivité au club et a confirmé que la Halle Cerdan, qui était en travaux, serait prochainement en capacité de les recevoir à nouveau.

Les objectifs du club pour la saison 2013 sont d'obtenir des titres en Championnat de Franche-Comté et de placer quatre patineurs dans le top 30 du Lion 2013.

Paul Bedez, jeune minime du club, porte tous les espoirs du club et sa cinquième place au championnat de France de vitesse augure de belles perspectives.

Championnat de France de Cross

Alice Claudel, membre de la section athlétisme des Sports Généraux d'Héricourt a disputé le 03 mars 2013 la course en cadette du championnat de France de Cross à Lignières en Berry. Elle s'est classée à la sixième place.

Alice Claudel est la seule athlète franc-comtoise à s'être illustrée lors de ces championnats de France de cross 2013. Une performance qui mérite d'être soulignée et appréciée à sa juste valeur. La Ville d'Héricourt est fière de ce résultat.



RENSEIGNEMENTS :

<http://rollerclubhericourt.voila.net>

ROLLER CLUB HERICOURT

2 rue de la paix - 70400 HERICOURT

Tél.: 03 84 46 08 00

Club de Badminton

L'amicale Laïque présidée par Pierre Vareschard compte deux cent trente adhérents répartis en plusieurs sections, gymnastique, randonnée pédestre, escalade, scrabble, yoga, pilates et badminton.

Une section boxe, type française, devrait prochainement voir le jour.

La section badminton est la plus importante en nombre puisqu'elle compte 110 adhérents dont soixante compétiteurs. Quatre équipes sont régulièrement engagées en compétition et la section est très fière de son champion de Franche-Comté poussin.

Régulièrement le club organise des compétitions à l'échelle départementale et régionale.

La pratique de cette activité ne connaît pas de limite d'âge, un certificat médical suffit pour s'inscrire. Les enfants sont acceptés dès 6 ans.

RENSEIGNEMENTS :

Responsable de la section :

Vincent Coeurdassier

Tél : 06 72 72 93 59

Courriel : vincent.coeurdassier@wanadoo.fr



Commerce

Nouveaux commerces

■ La Cave Héricourtoise



La Cave Héricourtoise a rouvert ses portes et propose les mêmes qualités de service qu'autrefois.

Renseignement :

21 Faubourg de Belfort / 06 48 87 96 96
Ouverture du lundi au samedi
de 09h à 12h00 et de 14h à 19h
Fermé le mercredi après-midi.

■ Boulangerie Begey



Romain et Benoît Begey ont repris depuis le 1^{er} juin le magasin situé rue du Général de Gaulle et qui était jusqu'alors tenu depuis douze ans par Valérie et Jean-Louis Maillot.

■ Monsieur 50%

Le magasin « Monsieur 50% » a ouvert ses portes ZAC en Salamon. Vous y trouverez de nombreux produits à prix modiques issus de déstockage

Renseignement :

Ouverture du lundi au samedi
de 09h à 12h00 et de 14h à 19h



■ FSI



Le magasin FSI a déménagé et occupe désormais des locaux au 13 de l'avenue Léon Jouhaux.

Pour rappel FSI est spécialisé en assistance informatique et internet à domicile réservé aux particuliers dans le cadre des services à la personne.

Renseignement :

03 84 56 87 79
Ouverture du mardi au samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 samedi 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Commerces

■ Foire de l'Ascension

La grande braderie de printemps a eu lieu à l'Ascension comme de coutume depuis 1976. Elle s'est tenue tout le long de la rue du Général de Gaulle où 110 commerçants et détaillants s'étaient installés pour accueillir les chalandes.

Beaucoup sont venus déambuler dans le cœur de ville, les uns pour acheter des marchandises les autres pour goûter quelques spécialités.



■ Serrurerie 70



L'enseigne est installée au centre ville et répondra à l'ensemble de vos demandes en matière de serrurerie.

Renseignement :

51 rue du Général de Gaulle
03 84 55 04 18 / 06 12 90 71 23

JOURNÉES DU SANG 2013

- Samedi 17 août Couthenans de 8h30 à 12h30
- Vendredi 18 octobre salle wissang de 8h30 à 12h30
- Vendredi 20 décembre salle wissang de 15h à 19h

CABETE FACADES

ISOLATION EXTERIEURE
Enduits neuf et rénovation
Location d'échafaudage



Tél 03 84 29 42 80
90400 TREVENANS
WWW.CABETE.FR



En ville

Marche du sang

L'Union Départementale Fédérée des Association pour le Don de Sang Bénévole de Haute-Saône et son antenne héricourtoise ont organisé avec le soutien actif de leurs 80 bénévoles leur quatrième marche pour promouvoir le don du sang.

Plus de 350 promeneurs se sont retrouvés à Bussurel à la salle du Mou-

lin pour prendre le départ de l'un des trois circuits qui leur étaient proposés.

Sur le parking de la Salle du Moulin l'ADOT 70 qui travaille à la sensibilisation du don d'organes tenait un stand où de nombreux marcheurs sont venus prendre des renseignements.



Cérémonies patriotiques 2013



Dates commémoration

- **16 juillet 2013** : Rafle du Vel d'Hiv
- **1^{er} novembre 2013** : Cérémonie du Souvenir Français
- **11 novembre 2013** : Anniversaire de l'Armistice de 1918
- **18 novembre 2013** : Cérémonie de la Libération d'Héricourt
- **5 décembre 2013** : Cérémonie de l'UNC - Anniversaire fin de la Guerre d'Algérie

Assemblée générale de l'AFMV Bilan et Perspectives



L'association des Amis du Fort du Mont Vaudois célèbre cette année son dixième anniversaire.

L'association des Amis du Fort du Mont Vaudois a tenu son assemblée générale à la Maison des Associations.

Gérard Blanchenoix son président, a profité de ce moment privilégié pour évoquer le dixième anniversaire de l'association. Aussi il a durant ce temps remercié chaleureusement la Commune d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour leur implication dans la préservation de ce patrimoine collectif.

Chaque année les bénévoles adhérents consacrent 10 000 heures de travail avec pour seul objectif de sauvegarder le Fort pour les générations à venir.

L'essentiel de ce travail titanesque se concentre à la sécurisation de tous les espaces afin que chaque visiteur potentiel puisse fréquenter les lieux en toute tranquillité d'esprit.

Continuellement les adhérents débrous-

saillent les abords du fort afin de préserver les murs des racines. Seules les longues périodes d'intempéries peuvent interrompre cette perpétuelle tâche.

Les projets de travaux pour l'année en cours concernent l'aménagement de sanitaires, de l'éclairage du musée et de l'extension du réseau électrique qu'il a fallu créer.

Les Amis du Fort du Mont-Vaudois participent grandement à l'animation culturelle de la Cité en participant à de nombreuses manifestations comme les journées du Patrimoine ou bien encore la Saint-Nicolas.

Renseignement :

Les Amis du Fort du Mont Vaudois
35, rue du Docteur Gaulier
Tél. 03 84 56 80 02
Courriel : afmv70@gmail.com

18^{ème} Fête du Pain

Le Fort du Mont-Vaudois a été au cœur de l'actualité départementale en recevant pour la quatrième année consécutive la Fête du Pain. La Grande Fête Départementale du Pain s'est déroulée dans une ambiance familiale et conviviale.

Les adhérents de l'Association des Amis du Fort du Mont Vaudois ont apporté leur concours précieux au bon déroulement de cette manifestation

en participant très activement aux animations proposées lors de cette journée : visite guidées, expositions...

Les visiteurs venus très nombreux ont eu la possibilité de goûter aux spécialités boulangères spécialement préparées pour eux par des professionnels de renom de tout le département de Haute-Saône et ont pu emporter avec eux du pain cuit dans les fours du Fort.



AFFOUAGE 2013 / 2014

Les personnes ayant domicile fixe et réel dans les communes d'Héricourt ou de Bussurel (exclusion des résidences secondaires), sont admises au partage de l'affouage, à raison d'un lot par foyer.

L'affouage sera constitué de bois de chauffage dans des quantités limitées à celles normalement nécessaires aux besoins domestiques. Cette quantité est de l'ordre de 12 stères de bois en moyenne par foyer. La redevance sera calculée au prix unitaire du stère (8.50 €) multiplié par le nombre de stères réellement fabriqués.

Les personnes bénéficiaires des minima sociaux pourront se voir allouer gratuitement l'équivalent de 10 stères de bois maximum sur la

quantité qu'elles auront façonnée, sous réserve qu'elles produisent une attestation, un certificat de non imposition à l'impôt sur le revenu et qu'elles ne disposent pas d'autres ressources.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet www.hericaourt.com jusqu'au 30 septembre 2013.

Calendrier :

- **Dépôt des inscriptions** : du 1^{er} juin au 30 septembre 2013
- **Tirage au sort** : octobre / novembre 2013
- **Façonnage** : 1^{er} décembre 2013 / 15 avril 2014
- **Débardage** : avant le 31 août 2014.

Dixième anniversaire de l'AFMV

- 29 et 30 juin 2013

FORT DU MONT VAUDOIS

Visites Guidées – Nombreuses animations à partir de 10h.

Trois VTT pour le Commissariat



A l'initiative du Capitaine Jean Tarantino, et avec le soutien du Commandant Eric Peguet, un groupe de sécurité et de proximité a été créé dans le but d'apporter davantage de sécurité à la population. Trois agents de police ont été affectés à ce groupe. Jusqu'alors ces agents se

déplaçaient à pied dans les rues de la ville et accomplissaient leur tâche. Afin de renforcer la mobilité et la présence des policiers de cette équipe sur le terrain, la Commune d'Héricourt a été sollicitée par le Commandant Eric Peguet pour aider à l'acquisition de trois Vélos Tout Terrain.

Intéressée à l'idée de participer et contribuer à la réussite de ce dispositif, la Commune d'Héricourt a fait le choix d'offrir ces trois VTT au Commissariat.

La remise officielle des VTT a eu lieu en Mairie, vendredi 7 juin, en présence du Député-maire Jean-Michel

Villaumé et de Didier Doré Sous-préfet de Lure. Ce dernier a salué avec enthousiasme cette initiative qui renforce l'efficacité des policiers et souligne l'engagement de la Ville aux côtés de l'Etat dans le domaine de la sécurité publique.

Héricourt animation



Fête populaire

Samedi 13 Juillet 2013

BAL POPULAIRE

Place de la Mairie
de 19h00 à 22h00 et de 23h00 à 02h00

DISTRIBUTION DE LAMPIONS

Place de la Mairie à partir de 21h30

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

de la Place de la Mairie au Stade de la Lizaine - Départ 22h00

FEU D'ARTIFICES

Stade de la Lizaine
à 22h30

BRÈVE

LA MAISON DE L'ADOLESCENCE VOUS ACCUEILLE :
(Adolescents, parents, professionnels)

- le mercredi de 12h30 à 18h30
- le jeudi de 13h30 à 17h30 03.84.57.43.10

13 rue de la tuilerie, Héricourt maison de l'emploi et de la formation

Héricourt Animation



Fête de la Musique

Cap'taine Jack



Rock - Celtique

Vendredi 21 juin 2013

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

NAISSANCES

FOUQUET Mathéo, Dominique Gérard	03/3/2013	CHOUAF Widad, Zahra	30/4/2013
VECSERNYES Emma	04/3/2013	BURR BENCETTI Théo	03/5/2013
DECOBECQ Nina	05/3/2013	QUIRICI Noha, Michel Jean-Luc	03/5/2013
BAXEVANOGLOU Timéo, Andréas Loucas	06/3/2013	MARCHET Louane	05/5/2013
MOUGENOT Melisandre, Une Mathilde Thérèse Joséphine	06/3/2013	COTTIER Léonie, Liliane Huguette	05/5/2013
CHOLLEY Mélissia, Léonie	12/3/2013	AKASLAN Azra, Medine	07/5/2013
DAHMANI Syrine	13/3/2013	MARTINEAU Alexis, Frédéric Erick Robert	09/5/2013
STAJKOVSKI Luka	14/3/2013	MEGUELLATI Abderahman	10/5/2013
FAHMI Yasmine	23/3/2013	KOCAMAN Mélissa	13/5/2013
GUENOT Stella, Lucie Jeanne	25/3/2013	SÔNMEZ Mustafa, Cihan Efe	14/5/2013
BENDIDA Issam	27/3/2013	CLAUDON RÉZAC Aaron	16/5/2013
SELHANI Rayan	05/4/2013	FERNANDES DOS SANTOS Fabio	18/5/2013
LAFOSSE Elyo	06/4/2013	MLIOUED Jouriya	19/5/2013
MANCASSOLA Lena, Maryse Christiane	07/4/2013	BOURQUIN Nina Rosé	21/5/2013
GROMAND Louca	10/4/2013	ROSSEL Hugo, Pascal Gilles	22/5/2013
DA SILVA Loia	13/4/2013	BARINA Ameer	22/5/2013
BELKHEIR Sofia, Linda	29/4/2013		

MARIAGES

CAVIN Pascal, René & DRZYMALA Christelle, Cécile	09/3/2013	GACE Philippe, Ernest & HUG Anne, Françoise	11/5/2013
JEANNIN Thierry, Jean Jules & HOTTIN Lucie, Marguerite Huguette	09/3/2013	METTETAL Jérôme, Olivier & VIENNET Marie-Laure, Monique Géraldine	18/5/2013
AMGHAR Tahar & ASSMY Aziza	06/4/2013	MANSOUR Hassan & MSELLEK Imane	18/5/2013
ROY Christophe & AULLEN Odile, Estelle	20/4/2013	FESCHOTTE Thierry, Daniel Georges & PRÉVÔT Caroline, Marie-José	24/5/2013
BOUKERCH Farid & RADOANI Nadia	04/5/2013	HADJADJI Rachid & CAILLE Edwige, Laurence	25/5/2013
DESVERGNES David, Guillaume & TORLOTIN Marion, Fernande Monique	11/5/2013	DETTE Tony, Roger Charles & STOJANOVIC Ivana	25/5/2013
GMIH Farid & KIYAL Keltoum	11/5/2013		

DÉCÈS

BERDA Charles, Chaloum	12/3/2013	CROISE André, Michel	15/4/2013
STADELMANN Roger, Emile	13/3/2013	CORBIER Olivier, Benjamin Paul	19/4/2013
LEVAIN Jacques, Adrien Constant	16/3/2013	PAILLOTTE Andrée, Madeleine, née FOLTZER	30/4/2013
RAMDANI Mohamed	17/3/2013	DUPERRIER Raymond, Robert	30/4/2013
WODZINSKI Liliane, née TREYER	19/3/2013	DIETRICH Ginette, Alice Marie, née MARECHAL	08/5/2013
GAUTRON Marcel, Yves Paul	22/3/2013	MOUREY Aimée, née HENRY	11/5/2013
BERGEZ Colette, Adeline Marie Marcelle, née DRAVIGNEY	26/3/2013	TAVERNIER Luc, Daniel	15/5/2013
MARTINEZ Auguste, Fernand	27/3/2013	RAPHAT Jeanne, Charlotte Marie, née ANTOINE	18/5/2013
DUCROS Jacques, Léon Camille	02/4/2013	BENTZINGER Michel, Jacques	19/5/2013
MARCHAL Arnaud, Roger Christian	04/4/2013	MARION Simone, Henriette, née BONNOT	21/5/2013
ROUECHE Jacques, François	06/4/2013	PASTOR Marcel	22/5/2013
LE TRONG Denis, François	07/4/2013	LECARPENTIER Désiré, Bienaimé	22/5/2013
BEURIER Maurice, Georges	08/4/2013	PARIS André	25/5/2013
GROSSI Bernard, René	15/4/2013		

NOCES D'OR



Odette et Michel ALBRECHT



Jacqueline et Michel GUILLAUME

Carnaval « Pluie Vénitienne »

La cinquième édition du Carnaval vénitien, organisée par l'association Tip Top Forme, a été un joli succès. Les organisateurs qui ont travaillé de très longues semaines ont bien été récompensés.

Plus de cent vingts costumés, venus de tous les horizons, ont défilé dans les rues d'Héricourt et se sont rendus sur le parvis de la Tour du Château ainsi qu'à la Rose-raie pour faire admirer leurs merveilleux costumes.



Fnath : journée Handipêche

Mercredi 5 juin la section FNATH d'Héricourt et les pêcheurs de la société de pêche de la Lizaine ont organisé leur traditionnelle journée handipêche. Des patients du CRF Bretegnier, de la Mosaïque de Lure ainsi que des adhérents de la FNATH ont participé avec enthousiasme à cette manifestation.

Une journée placée sous le sceau de la bonne humeur et de la convivialité ou toutes et tous ont partagé un barbecue et un pique-nique.



Eco Trophée

La section des Sports Généraux Section Athlétisme a participé pour la deuxième année consécutive à l'Eco Trophée. Plus de soixante personnes sont venues prêter mains fortes pour nettoyer les abords du stade du Mougnot, le parcours

vitalité et les cheminements qui mènent à Tavey, Byans et Saint Valbert. Tous ces espaces sont autant de lieux que fréquentent les athlètes à l'occasion de leurs entraînements. Un grand bravo à tous les volontaires.



Impasse des Peupliers

Prochainement, Impasse des Peupliers, la société de travaux publics « Sacer » entreprendra la réparation du trottoir côté gauche en direction du fond de l'impasse. Les bordures

seront remplacées et le cheminement piétonnier sera remis en état. La surface de la bande de roulement de la rue sera refaite en enrobé à froid.



Brève City Stade

Compte tenu de la dangerosité de l'emplacement, qui avait été retenu au préalable en face de la salle du Moulin pour implanter un City Stade, il a été décidé après

concertation et accord de la commission consultative du village de construire ce nouvel équipement à côté du stade.

Communauté de Communes

La Ludothèque

La Ludothèque créée en 2011 et qui se trouvait à la Maison de l'Enfant a été transférée au mois d'avril à la Médiathèque. Dans ce bâtiment, elle occupe à l'étage, en section jeunesse, un espace qui lui est spécialement dédié.

La Ludothèque s'adresse à tout le monde, il n'y a aucune limite d'âge pour la fréquenter. Les conditions d'inscriptions sont celles de la Médiathèque et une adhésion à celle-ci vous fait membre de droit à la Ludothèque.

Les jeux proposés sont des jeux de société et de règles. Chaque jeu est répertorié suivant la catégorie dont il fait partie : association, séquence, parcours et circuits, expression, adresse et sport,

stratégie, hasard, questions réponses et mathématiques. Les jeux peuvent être empruntés, un jeu par personne et par session de prêt pour une durée d'un mois renouvelable une fois.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a produit un effort conséquent en allouant 10 000 € d'investissement pour l'acquisition de plus de six cents jeux.

La fréquentation de cette nouvelle structure est plus que satisfaisante. Les adolescents sont pour l'heure les plus demandeurs. Des animations sont par ailleurs menées en direction des adultes afin de leur faire découvrir ce lieu qui leur est aussi ouvert.



Marie et Magali sont les agents en charge de l'animation de la Ludothèque. Elles accueillent les joueurs, elles prodiguent des conseils et assurent la gestion et le suivi des prêts au public.

Renseignement :

Médiathèque François Mitterrand
1, rue de la Tuilerie 70400 Héricourt
Tél. 03 84 46 03 30 – courriel :
mediatheque@cc-pays-hericourt.fr

Réforme des rythmes scolaires

Les journées des écoliers français sont les plus longues et les plus chargées que le monde puisse connaître. Cette extrême concentration du temps de travail pour les enfants est inadaptée et préjudiciable à toutes les formes d'apprentissages. Nombreux sont les écoliers surmenés qui sont en proie à de graves difficultés scolaires.

La réforme des rythmes scolaires, vise à mieux répartir la charge de travail des enfants dans la semaine, afin de programmer les enseignements à des moments où leur attention et leur concentration sont les plus grandes.

Le décret publié le 26 janvier 2013, précise le cadre réglementaire national de la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est un acteur de premier plan de la vie scolaire de nos enfants. Elle exerce dans ce domaine d'importantes compétences : accueil périscolaire, extrascolaire et restauration scolaire.

De fait, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, est un acteur essentiel, du bon déroulement de cette réforme des rythmes scolaires.

Sur son territoire qui regroupe vingt communes, la CCPH compte dix-neuf écoles publiques, sept pôles périscolaires et une cuisine centrale intercommunale en liaison chaude pour 1 984 élèves scolarisés en classes maternelles et primaires.

Chaque jour les services de la Communauté de Communes accueillent :

- 132 enfants le matin, soit 7 % des effectifs
- 510 le midi soit 26 % des effectifs
- 203 en fin de journée soit 11 % des effectifs
- 101 le mercredi

Le déroulement actuel d'une journée type pour un enfant qui fréquente les services de la CCPH est le suivant :

Périscolaire	Ecole	Restauration	Ecole	Périscolaire
7h30/ 8h30	8h30/ 11h30	11h30/ 13h30	13h30/ 16h30	16h30/ 18h30
1h	3h	2h	3h	2h

La mise en œuvre de la réforme sur le territoire communautaire interviendra lors de la rentrée des classes du mois de septembre 2013.

En effet, tous les critères sont réunis sur le territoire communautaire pour engager ce processus favorable au bon déroulement de la scolarité des enfants du Pays d'Héricourt :

- une organisation en pôle périscolaire achevée,
- des bâtiments aux normes, exclusivement dédiés à ces services (Coisevaux, Echenans, Chenebier, Saulnot, Châlonvillars, Bussurel et Héricourt),
- une restauration scolaire en liaison chaude pour l'ensemble des pôles,
- des équipes d'animation en activité et expérimentées,
- des projets pédagogiques sur chaque structure,

- des transports scolaires existants avec un décalage des horaires sur certaines écoles.

Après une large concertation avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les acteurs locaux qui œuvrent en direction de l'enfance, la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire qui interviendra sur l'ensemble du territoire communautaire dès septembre 2013, s'articulera de la façon suivante :

- Mise en place d'une demi-journée supplémentaire les mercredis de 8h30 à 11h30 en accord avec le Conseil Général de la Haute-Saône qui est en charge des transports scolaires.
- Allègement de la journée scolaire de 45mn en fin d'après-midi par rapport aux horaires d'école actuels.

Une commission plénière constituée de 19 directeurs d'écoles, 19 parents d'élèves, 6 élus et différents partenaires à laquelle a participé Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale a été chargée du suivi de l'élaboration d'un PEDT (projet éducatif territorial) prévu dans le cadre de la réforme. Ainsi, ce groupe de travail s'est réuni tout au long du mois de mai.

L'exécutif communautaire a décidé que le PEDT devrait reposer sur les éléments suivants :

- Uniformité de la mise en place de la réforme au sein de toutes les écoles.
- Organisation du rythme scolaire de façon régulière et uniforme sur 4 jours 1/2.

- Mise en place de la réforme sur les pôles périscolaires et non pas dans les écoles.
- Expérimentation sur 2013/2014 avec possibilité d'ajuster.

L'accès au service de 15h45 à 16h30 sera gratuit pour l'année scolaire 2013-2014.

Ce document formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

A ce titre, l'organisation du temps péri et extrascolaire s'articulera dès septembre 2013 par la mise en place d'activités en partenariat avec le service des sports de la ville d'Héricourt, la Médiathèque, la Ludothèque, l'école de Musique et différentes associations du territoire communautaire.

Les activités qui seront proposées ne se réduiront pas à un simple accueil, ni à la stricte occupation des enfants. Elles s'inscriront dans une démarche de construction de la personnalité de l'enfant et de citoyenneté et devront favoriser la réussite éducative afin de lutter contre les inégalités scolaires.



S.A.S. CURTI
Plâtrerie - Peinture
curti.peint@wanadoo.fr

Papiers peints - Ravalement de façades - Toute décoration
Cloisons sèches - Isolation intérieure et extérieure

Zone Industrielle - 90800 BAVILLIERS - Tél. 03 84 28 05 27 - Fax 03 84 21 57 48

ITINERAIRES
ARCHITECTURE

Architecture, Urbanisme et Développement durable



Michel THOUVIOT
Architecte D.P.L.G

7 bd de Montbéliard 90000
B E L F O R T
Tél 03 84 22 66 91
Fax 03 84 21 30 92
I A @ w a n a d o o . f r

Ecole de Musique d'Héricourt

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ

SAMEDI 29 Juin 2013

The Korrigan's



SAMEDI 6 Juillet 2013

Les Dessous de la Vie



Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

SAMEDI 20 Juillet 2013

Tri Sélectif



SAMEDI 27 Juillet 2013

Les Oudlers



Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h